



Agir ensemble  
pour une société meilleure



**La Fondation en 2016**



**Faits & chiffres 2016**



**Notre action en carte**



**Nos domaines d'action**



**Rapport administratif**

La Fondation Roi Baudouin remercie tous ceux qui, en 2016, lui ont apporté leur concours : les membres de ses comités d'accompagnement, comités de gestion, jurys indépendants et commissions d'experts, ses partenaires et, bien entendu, ses nombreux donateurs.

Parmi ceux-ci, la Loterie Nationale qui, depuis 1982, soutient activement l'action de la Fondation.





16

**Le musée BELvue,  
des parcours  
pas comme les autres**



24

**Sclérose en plaques,  
soutenir la recherche et  
améliorer la qualité de vie**



32

**Mineurs étrangers  
non accompagnés  
en Belgique**



20

**NAM-IP, un musée  
unique en son genre,  
sur les traces de notre  
mémoire digitale**



28

**Vers une meilleure  
prise en charge  
du sans-abrisme**

- 02 Avant-propos
- 04 La Fondation en 2016
- 06 Faits & chiffres 2016
- 09 Notre action en carte
- 10 Nos domaines d'action

**Récits:**

- 16 Le musée BELvue,  
des parcours  
pas comme les autres
- 20 NAM-IP, un musée unique  
en son genre, sur les traces  
de notre mémoire digitale
- 24 Sclérose en plaques,  
soutenir la recherche  
et améliorer la qualité de vie
- 28 Vers une meilleure  
prise en charge du sans-abrisme
- 32 Mineurs étrangers  
non accompagnés en Belgique:  
quelles solutions d'avenir?
- 36 Gouvernance
- 39 Rapport administratif
- 40 Gestion financière
- 42 Comptes annuels
- 47 Mission et valeurs

# AVANT-PROPOS

En 2016, le réveil a été brutal. À l'occasion d'un référendum sur la sortie – jadis inimaginable – du Royaume-Uni de l'Union européenne et d'élections présidentielles américaines extrêmement polarisées, une profonde insatisfaction et une réelle volonté de changement se sont manifestées. Ces deux séismes ont produit leurs effets en dehors des deux pays directement concernés et leurs ondes de choc se sont propagées à l'ensemble du continent européen.

Peut-être aurions-nous dû être plus attentifs à certains signes avant-coureurs. Ces signaux n'ont toutefois pas été correctement pris en compte, pas même par notre Fondation, qui aime pourtant se considérer comme un sismographe de la société, détectant les tremblements de terre avant qu'ils ne se produisent. La Fondation Roi Baudouin dispose certes d'un réseau finement maillé de capteurs, dans toutes les couches de la société et aux quatre coins du pays. Malgré ces antennes, nous n'avons pas perçu les préoccupations profondes des citoyens ou nous ne leur avons pas accordé l'importance qu'elles méritent.

Tout comme les autres fondations européennes, nous avons procédé à une sévère autocritique. La réalité veut que le débat public soit parfois contaminé par des tempêtes socio-médiatiques guidées par l'indignation et le mépris de l'opinion d'autrui. Au fil des ans, la confiance réciproque s'est muée en angoisse et en méfiance, au premier chef parmi les personnes qui se sentent écartées et exclues.

Allons-nous accepter cette situation avec fatalisme ? Certainement pas. Les événements de 2016 ont pour effet de rendre la Fondation Roi Baudouin plus vigilante et plus déterminée

que jamais. Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce magazine, nous continuerons à lutter pour la compréhension mutuelle comme fondement de la vie en société. À titre d'illustration, découvrez l'histoire du musée BELvue, qui a été métamorphosé en 2016 en centre de la démocratie et qui invite le visiteur à parcourir des thèmes tels que la démocratie, la prospérité, la solidarité, le pluralisme, la migration, les langues et l'Europe. Le musée BELvue a aussi conclu des partenariats avec des associations tierces, afin de mettre sur pied des formats originaux et de proposer aux visiteurs une découverte sur mesure, notamment pour les jeunes, les malvoyants et les réfugiés.

Par le biais de ses interventions sociétales, la Fondation souhaite améliorer le quotidien des personnes en précarité, et ce dans tous les domaines. Les fonds de recherche sur la santé gérés par la Fondation soutiennent non seulement la recherche fondamentale, mais s'efforcent aussi d'accroître le confort et la qualité de vie des personnes malades. Dans cette optique, ne manquez pas de lire l'article consacré aux Fonds Claire Fauconnier et Guy Sallets, qui soutiennent une étude clinique visant à améliorer la qualité de vie des patients souffrant de sclérose en plaques, qui provoque des problèmes de déglutition.

La Fondation s'engage plus que jamais pour une société meilleure. Pour tous. Elle s'y emploie notamment en soutenant des initiatives au profit de groupes qui trouvent difficilement leur place dans notre monde précaire et en perpétuelle mutation. Aujourd'hui, ces personnes freinent des quatre fers pour enrayer des évolutions, par ailleurs inexorables. À nous de

regagner leur confiance. Pour la Fondation, c'est la seule manière de conserver sa légitimité et de continuer à jouer son rôle de facilitateur au cœur de la société.

En 2016 également, nous avons œuvré à un monde meilleur, en collaboration avec de nombreuses personnes et instances. Au cours de cette année, la Fondation a soutenu 300 individus et 1.911 associations. Il s'agit là d'une de nos missions cardinales : dynamiser la vie associative via 132 appels à projets faisant partie de nos champs d'action ou qui cadrent avec la mission des 592 Fonds actifs dont nous assurons la gestion. La carte de Belgique, que vous trouverez plus loin dans ce magazine, illustre l'étendue de l'action de la Fondation.

Le site **[www.bonnescauses.be](http://www.bonnescauses.be)** est le fruit de cet engagement pour la vie associative. En une année, ce site est devenu une référence en tant que source d'information pour et à propos des ASBL et fondations, pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent contribuer à une société meilleure. Pas moins de 5.358 associations et fondations sont déjà enregistrées sur le site, et ce chiffre ne cesse de croître.

La Fondation Roi Baudouin ne serait rien sans toutes les femmes et les hommes qui l'animent et la soutiennent. Je pense notamment aux 2.326 experts indépendants et membres des jurys et comités, tous bénévoles. Je pense aussi aux membres de notre Conseil d'administration et du Conseil d'avis. Je pense enfin aux nombreux donateurs qui, aux côtés de la Loterie Nationale, aident la Fondation Roi Baudouin à s'acquitter de sa mission. Nous les remercions tous du fond du cœur. Bonne lecture.



Luc Tayart de Borms

# LA FONDATION EN 2016



JAN

## LE BAROMÈTRE DES ASSOCIATIONS

La Fondation publie son 6<sup>e</sup> Baromètre annuel des associations. Ses conclusions ? Les subsides publics structurels se réduisent toujours plus alors que les subsides pour projets n'augmentent pas. Cette évolution contraint de plus en plus d'associations à rechercher des sources de financement alternatives et donc à adapter leur manière de travailler.



FÉV

## SOINS DE SANTÉ: LABORATOIRE CITOYEN

Citoyens, experts et décideurs veulent du changement dans les soins de santé. C'est ce qu'il ressort d'un Labo citoyen, groupe de citoyens d'horizons divers, sélectionnés pour se pencher sur cette problématique. Les citoyens estiment notamment qu'une vie peu saine ne peut pas être un critère pour exclure du remboursement. Mais le système de santé doit inciter les gens à vivre plus sainement.



MAR

## VENTURE PHILANTHROPY EN CROISSANCE

Le Fonds Venture Philanthropy de la Fondation annonce avoir soutenu 33 organisations en 6 ans, pour un total de 2.685 millions d'euros. Ces moyens sont utilisés pour apporter aux organisations un conseil et un accompagnement qui leur permettent de se renforcer structurellement et d'assurer leur croissance. Le soutien financier de BNP Paribas Fortis met d'importants moyens supplémentaires à la disposition du Fonds.



JUIL

## LE FONDS ALAIN DE PAUW

Depuis sa création en 2001, le Fonds soutient des Bruxellois à l'esprit créatif qui prennent des initiatives concrètes pour amener des changements positifs et durables dans leur quartier. En 15 ans, le Fonds a déjà soutenu 55 projets, dont cinq en 2016. Il veut encourager ces entrepreneurs sociaux à développer leurs compétences et leurs talents.



AOÛT

## AU SECOURS DES COLLECTIONS ETHNOGRAPHIQUES

Des étudiants et des professionnels des collections ethnographiques de tout le pays sont réunis à Anvers pour une université d'été à l'initiative d'Etnocoll, une collaboration entre FARO, le point d'appui flamand pour le patrimoine culturel, et la Fondation. Les participants sont souvent confrontés à des problèmes de préservation des objets. L'université d'été permet d'échanger des solutions.



SEP

## LA RENTRÉE DE BOOST

À Bruxelles, à Liège et à Anvers, Boost accueille 55 nouveaux participants de quatrième année de l'enseignement secondaire. Depuis 2011, le programme, développé par la Fondation et Sofina/Boël, a déjà accompagné 279 jeunes talentueux issus de milieux défavorisés. Ils renforcent leurs compétences et développent leurs ambitions, jusqu'à un premier emploi, après une qualification ou un diplôme de l'enseignement supérieur.



AVR

### CITOYENS ET ENSEIGNEMENT

Grâce à une **'conférence citoyenne'** organisée par la Fondation, des citoyens apportent leur contribution au **'Pacte pour un enseignement d'excellence'** en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils ont remis leur rapport à la ministre le 28 avril. Dans la foulée, la Fondation a aussi organisé, le 11 novembre, un dialogue sur le redoublement auquel une centaine de citoyens ont participé.



MAI

### LE PRIX REINE MATHILDE

Le Prix 2016 est remis au projet liégeois dans lequel l'école de devoirs Assisa, dans des quartiers défavorisés, collabore avec des étudiants en formation pédagogique et en sciences sociales. Suite à l'appel **'Each one, teach one'**, le Fonds Reine Mathilde soutient 16 autres projets de tutorat : des jeunes aident d'autres jeunes en proie à des difficultés scolaires.



JUIN

### BOURSES DU FONDS ÉLISABETH ET AMÉLIE

Lancement d'un deuxième appel, suite au succès de la première promotion : onze jeunes du Sud qui étudient en Belgique ont reçu une bourse pour un stage, dans le cadre de leur travail de fin d'études axé sur la gestion intégrée et durable de l'eau dans leur pays d'origine, une thématique appuyée par le Fonds depuis 2007.



OCT

### QUI SONT LES AIDANTS PROCHES?

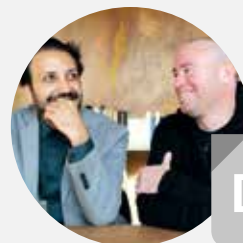
Quatorze projets ont été sélectionnés suite à un appel consacré au soutien des aidants proches. Les besoins particulièrement grands en matière de soutien des aidants par les professionnels des soins à domicile ont été mis en lumière par une étude de l'UCL commanditée par la Fondation, qui a examiné la situation de 5.201 personnes âgées fragilisées et de leurs aidants proches.



NOV

### INITIATIVES LOCALES CONTRE LE GASPILLAGE

Le Fonds Delhaize soutient 40 initiatives, en Belgique et au Luxembourg, qui luttent contre le gaspillage en stimulant le rapprochement entre voisins. Les habitants apportent ainsi leur petite pierre à une meilleure cohabitation dans leur quartier. Le Fonds aborde pour la première fois cette problématique et distribue au total 133.000 euros à des organisations locales.



DÉC

### RÉFUGIÉS

Parce que la rencontre, c'est la clé, la Fondation aide les citoyens à ouvrir des portes aux réfugiés. Son deuxième appel à des projets d'intégration locaux montre que l'engagement ne faiblit pas : parmi les 172 dossiers, 37 ont été sélectionnés en décembre. Au début de l'année déjà, un premier appel avait permis de soutenir 40 projets.

# FAITS & CHIFFRES

## 2016



**300**

Individus soutenus

**1.911**

Organisations soutenues



**41.937.759 €**

de soutien



**58**

Partenariats avec d'autres organisations  
et missions de pouvoirs publics



**592**

Fonds actifs de particuliers  
et d'entreprises





**2.326**

Experts dans nos jurys et comités indépendants



**313**

Comptes de projets collectent des fonds destinés à des projets locaux

**244.536.533 €**

Valeur de marché du portefeuille d'actifs de la Fondation Roi Baudouin



**544.128.827 €**

Valeur de marché du portefeuille d'actifs des Fonds

## Publications



**63**

Publications (gratuites)



**35.000**

Exemplaires distribués



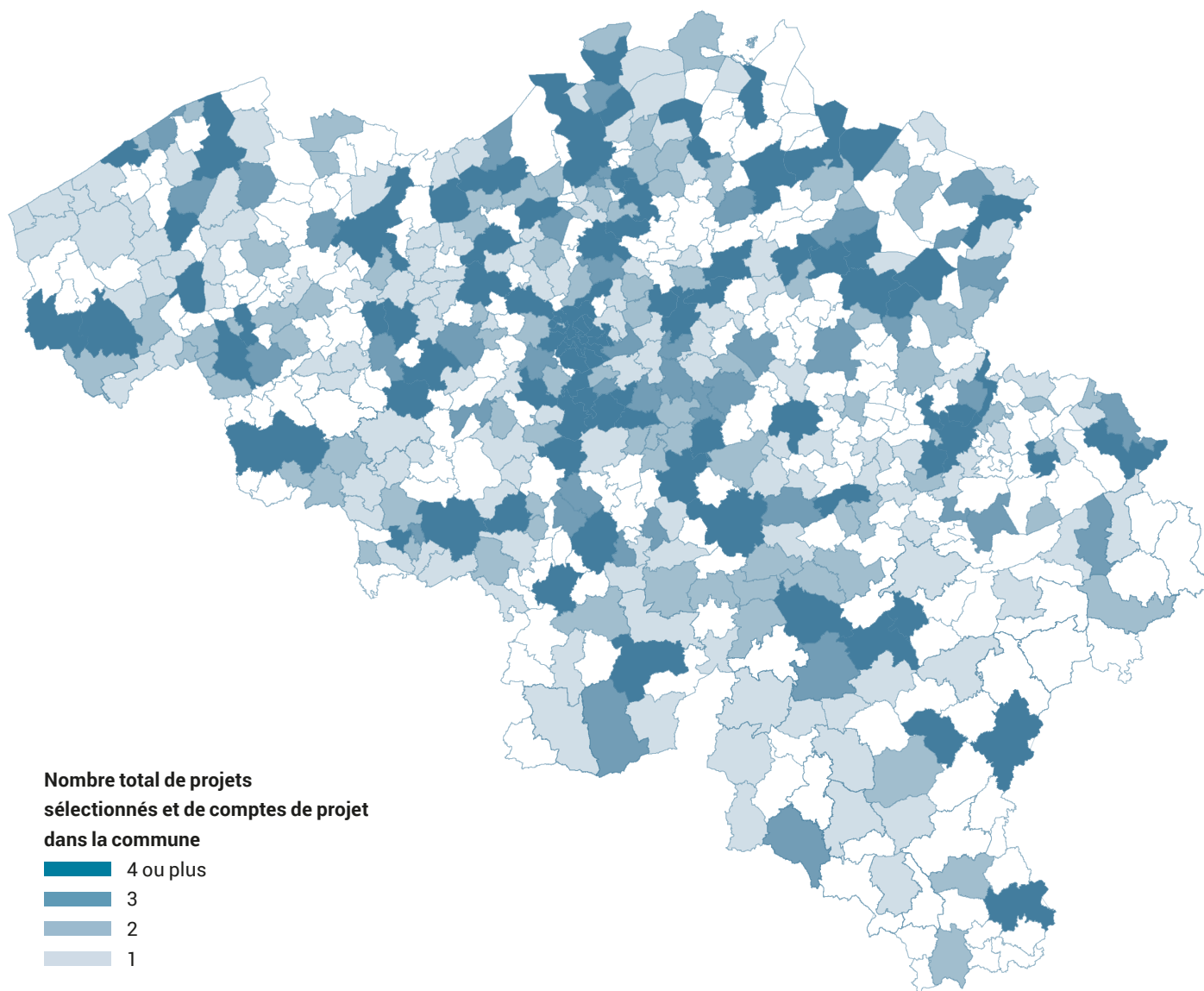
**40.000**

Publications consultées sur kbs-frb.be



# LA FONDATION EN BELGIQUE

**Carte des communes  
où la Fondation soutient des projets**



# NOS DOMAINES D'ACTION

## DU VILLAGE AU MONDE, À TOUS LES NIVEAUX

L'action de la Fondation Roi Baudouin ne se définit pas seulement selon des domaines thématiques d'une grande diversité, qui sont présentés dans les pages suivantes. Elle se concrétise aussi à de nombreux niveaux qui vont de la proximité à l'échelle internationale.

En effet, la Fondation est une fondation européenne établie à Bruxelles, active en Belgique, dans l'Union européenne, en Afrique et aux États-Unis.

- **En Belgique**, elle soutient des projets locaux, régionaux et fédéraux. Elle est donc présente à tous les niveaux et, souvent, elle collabore avec les communes, les Régions, les Communautés et les autorités fédérales. Ainsi, en Flandre et dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, contribue-t-elle à préparer l'enseignement de demain. Dans les trois Régions, elle soutient des élèves de talent issus de milieux défavorisés. La Fondation accorde une attention spécifique à la Communauté germanophone, où elle mène des actions proches des citoyens.
- **Au niveau européen**, la Fondation développe de nombreuses collaborations avec diverses fondations et organisations européennes, notamment pour favoriser la cohésion et contribuer à la réflexion sur les politiques migratoires.

- **En Afrique**, la Fondation met en valeur des personnes et des organisations qui s'engagent et, grâce à des philanthropes, elle soutient des projets de développement, en particulier pour les jeunes.
- **Aux États-Unis**, la Fondation a créé la *King Baudouin Foundation United States* pour stimuler la philanthropie internationale. Elle permet à des citoyens ou des organisations basés aux États-Unis de soutenir des projets en Europe et en Afrique.

## POUR RÉPONDRE À DES OPPORTUNITÉS

La Fondation Roi Baudouin dégage des moyens et développe des projets pour répondre à des problématiques spécifiques en dehors de son organisation en domaines d'action, et pour pouvoir prendre des initiatives de manière flexible, sous des angles nouveaux.





## PAUVRETÉ & JUSTICE SOCIALE

**La Fondation Roi Baudouin soutient des initiatives qui aident les plus vulnérables à réaliser leurs aspirations au bien-être. Elle stimule de nouvelles approches pour diminuer les risques de pauvreté et renforcer la cohésion sociale.**

Concrètement, elle organise son action en plusieurs sous-domaines :

- Elle soutient des initiatives qui aident les personnes en situation de pauvreté et cherche à identifier de nouvelles manières de lutter contre la pauvreté.
- Elle veut lutter contre la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté en soutenant des initiatives qui améliorent le bien-être des enfants de milieux précarisés, dès la petite enfance. Une des priorités : renforcer la qualité des services et de l'école maternelle grâce à une amélioration de la formation des professionnels.

- Le Fonds Reine Mathilde identifie et soutient des actions innovantes, menées par des jeunes pour des jeunes vulnérables, dans différents domaines.
- La Fondation veut renforcer les initiatives qui facilitent l'accès à un logement de qualité pour des publics précarisés et lutter contre la précarité énergétique et hydrique.
- Elle veut améliorer la qualité de vie des personnes porteuses d'un handicap et de leurs proches.
- La Fondation développe des actions dans le domaine de la migration et de l'intégration, tant au niveau belge qu'europpéen, avec une attention particulière pour les réfugiés et l'insertion socio-économique des personnes issues de l'immigration.



## PHILANTHROPIE

**Avec son Centre de Philanthropie, la Fondation Roi Baudouin veut être un acteur majeur d'une philanthropie efficace et fiable, en Belgique et en Europe.**

- La Fondation contribue à la promotion de la philanthropie, auprès des conseillers patrimoniaux, des publics potentiellement intéressés et des pouvoirs publics.
- Elle cherche à mettre en valeur les résultats des projets des philanthropes au bénéfice de l'intérêt général.
- Elle veut dès lors assurer une croissance durable de son Centre de Philanthropie, en développant ses produits, services et compétences pour suivre l'évolution des besoins de la société et des souhaits des philanthropes.



## SANTÉ

**La Fondation Roi Baudouin investit dans la santé physique et mentale et dans la qualité de vie des personnes.**

**Elle soutient la recherche médicale scientifique.**

Elle organise son action en cinq sous-domaines :

- Elle encourage une recherche médicale scientifique qui combine excellence et attention pour de grands besoins sociétaux.
- Elle cherche à contribuer à une meilleure intégration des soins de santé mentale dans la société, notamment par des soins orientés vers le rétablissement.
- Elle soutient des initiatives qui favorisent la promotion de la santé et la prévention.
- Elle veut contribuer à améliorer la qualité de vie, l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes âgées.
- Elle veut améliorer la qualité de vie des patients et la dimension humaine des soins. Elle veille à ce que le soutien philanthropique aux institutions de soins réponde mieux à ces besoins.



## ENGAGEMENT SOCIÉTAL

**La Fondation Roi Baudouin veut renforcer l'impact des initiatives de citoyens et d'associations et cartographier l'engagement dans notre société.**

Elle organise son action en cinq sous-domaines :

- Elle stimule l'engagement sociétal des citoyens au niveau local.
- Son 'Observatoire des associations et des fondations' collecte et analyse les données sur ce secteur, pour une plus grande transparence.
- Elle stimule l'innovation dans le secteur associatif en renforçant les associations et les entreprises d'économie sociale (Venture Philanthropy).
- Elle renforce le développement des capacités des associations.
- Elle investit dans des projets durables en faveur de l'environnement et dans la recherche de solutions à des problématiques sociétales impliquant des animaux.



## DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

**La Fondation veut donner à tous les talents une chance de développer leur potentiel, d'atteindre l'excellence, et d'apporter leur contribution à une société meilleure.**

Elle concrétise son action dans le domaine de l'enseignement et de la formation. Elle soutient des individus qui sont des acteurs de changement.

- En matière d'enseignement et de formation, la Fondation veut contribuer à l'amélioration de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment en renforçant le leadership pédagogique des directions d'écoles.
- En Flandre, elle veut renforcer la volonté et l'expertise des équipes scolaires en matière de changement. Elle contribue à guider le débat social sur l'avenir de l'enseignement.
- Dans les trois Régions, elle soutient des élèves de talent issus de milieux défavorisés, afin qu'ils utilisent leur potentiel et deviennent des modèles.
- La Fondation soutient des talents individuels dans différents secteurs économiques ou professionnels. Dans ce cadre, le Fonds Prince Albert occupe une place unique.



## DÉMOCRATIE

**La Fondation Roi Baudouin veut contribuer à améliorer la confiance dans la démocratie et les institutions en stimulant une réflexion critique. Elle cherche à jeter des ponts entre les différentes communautés en Belgique.**

Pour ce faire, la Fondation articule son action sur les projets de deux Fonds qu'elle gère, le Fonds BELvue et le Fonds Prince Philippe.

- Le Fonds BELvue poursuit son objectif de développer un centre d'animation interactif et novateur sur la Belgique actuelle, son histoire et celle de sa démocratie.
- Le BELvue s'articule autour de trois grands axes : le parcours permanent sur l'histoire de la Belgique, les expositions temporaires et les activités éducatives. À travers celles-ci, le BELvue développe des programmes de formation et du matériel pédagogique.
- Le Fonds Prince Philippe a pour objectif d'apprendre à se connaître et à s'apprécier par-delà les frontières linguistiques et les origines. Il soutient des projets et valorise des initiatives originales qui favorisent la rencontre et l'échange entre les différentes communautés du pays.



## ENGAGEMENT EUROPÉEN

**La Fondation Roi Baudouin veut favoriser la cohésion et créer des ponts en Europe.**

Concrètement, son action est organisée en plusieurs sous-domaines :

- Elle appuie l'intégration des Balkans occidentaux dans l'Union européenne, plus précisément à travers le Fonds européen pour les Balkans.
- Elle prend des initiatives pour donner une nouvelle vie au débat sur l'intégration européenne dans les États membres et organiser le dialogue par-delà les frontières.
- Elle développe, coordonne ou participe à des projets qui contribuent à l'élaboration de politiques migratoires européennes.
- Elle développe et promeut une infrastructure philanthropique européenne.





## PATRIMOINE

**La Fondation Roi Baudouin s'est donné pour objectifs de protéger des œuvres ou des documents historiques menacés, de conserver ou de permettre le retour en Belgique d'œuvres importantes de notre patrimoine et d'en faciliter l'accès auprès du public.**

- Elle assiste les philanthropes dans le domaine du patrimoine.
- Avec son Fonds du Patrimoine, elle procède à des achats d'œuvres majeures, coordonne l'action des Fonds créés en son sein dans les domaines du patrimoine naturel et des sites culturels, du patrimoine architectural, du patrimoine mobilier, de l'histoire et de l'archéologie, de la musique et de la création culturelle.

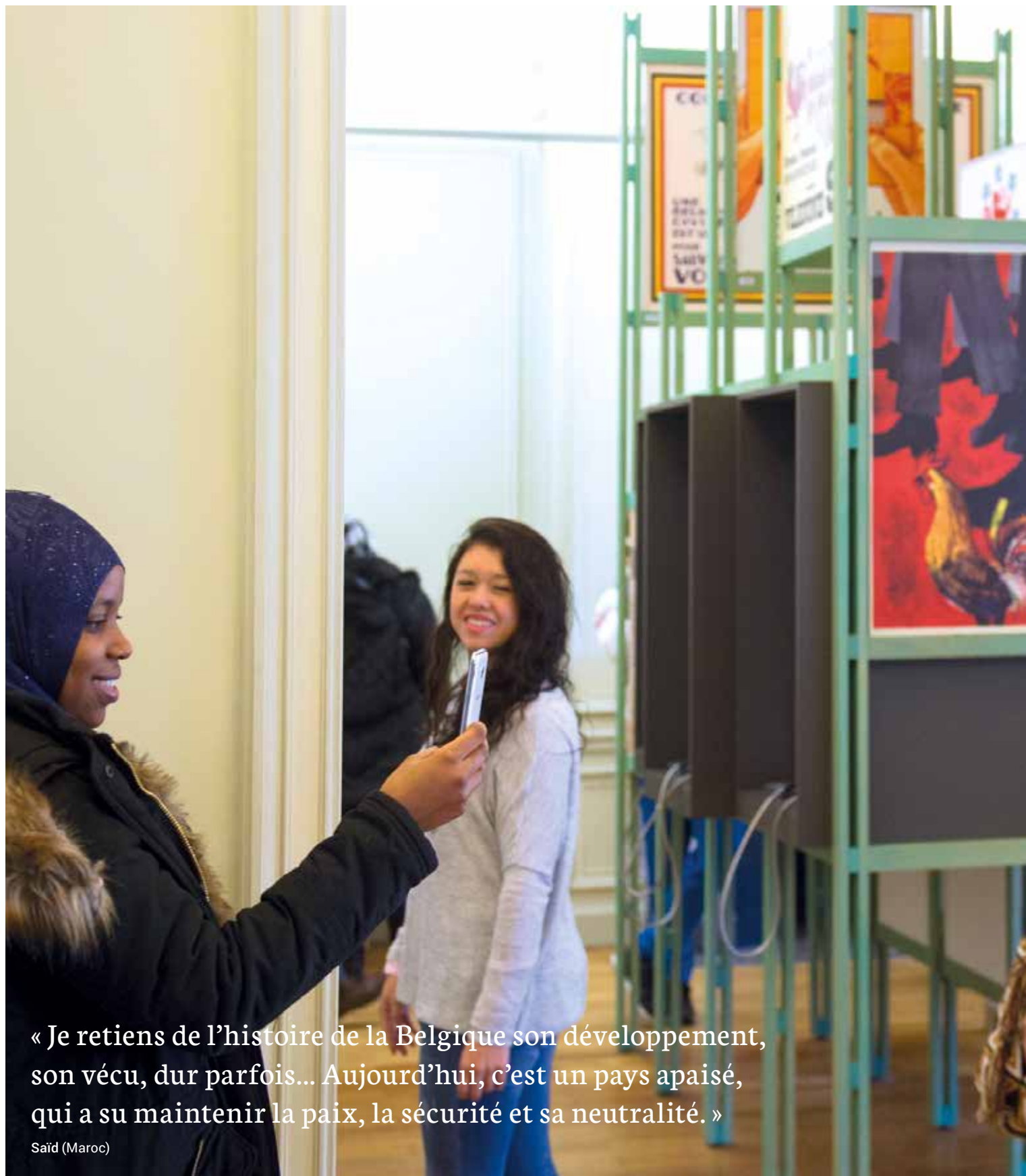


## AFRIQUE ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

**La Fondation Roi Baudouin veut contribuer à renforcer le changement dans les pays du Sud en combinant la promotion de bonnes pratiques, des appuis financiers et de la mise en réseau. Elle veut soutenir les donateurs en Afrique.**

Elle organise son action en quatre sous-domaines :

- Elle décerne le Prix Roi Baudouin pour le Développement en Afrique, qui récompense une personne ou une organisation pour sa contribution remarquable au développement sur le continent.
- Elle veut se positionner comme une référence pour la philanthropie en Afrique, en proposant des services spécialisés aux donateurs.
- En Afrique centrale, la philanthropie lui permet de soutenir sur le long terme des projets d'individus ou d'associations en République Démocratique du Congo et au Burundi, et de mettre en avant des exemples locaux positifs.
- Elle veut trouver des solutions adéquates et efficaces pour les donateurs qui veulent apporter leur soutien en Asie ou en Amérique latine.



« Je retiens de l'histoire de la Belgique son développement, son vécu, dur parfois... Aujourd'hui, c'est un pays apaisé, qui a su maintenir la paix, la sécurité et sa neutralité. »

Saïd (Maroc)

# LE MUSÉE BELVUE

## DES PARCOURS PAS COMME LES AUTRES

**Un saxophone, une robe en papier, un marsupilami, un ballon de foot...  
Mais aussi de vieilles photos, des extraits de films, des périscopes, bienvenue au BELvue!**

Géré par la Fondation Roi Baudouin, le musée a renouvelé entièrement son exposition permanente en juillet 2016 et propose aux visiteurs une approche thématique au travers d'une scénographie moderne et interactive. L'objectif de la collection : mieux comprendre la Belgique d'aujourd'hui en parcourant son passé. Et donner les clés de notre pays à un public très diversifié, de façon surprenante, sans idée préconçue. Des points de repère déterminants jalonnent un itinéraire riche, structuré autour de sept salles : la démocratie, la prospérité, la solidarité, le pluralisme, les migrations, les langues et l'Europe.

Dans le nouveau BELvue, fruit d'une étroite collaboration entre divers acteurs (historiens, scénographes, comités scientifique et pédagogique), l'ambition est de rendre l'exposition la plus accessible possible et de privilégier une méthode d'apprentissage par l'expérience. Lors de la conception du nouveau musée, un groupe de jeunes – la Bande du BELvue – a été impliqué dans le processus et a apporté beaucoup de dynamisme par leurs idées.

«Le musée veut fournir un travail sur mesure en offrant des visites de qualité à toutes sortes de publics», déclare **An Lavens**, responsable du BELvue. «Le BELvue a noué des partenariats avec différentes associations externes afin de tester, organiser

ou adapter des formats spécifiques pour les visiteurs. Grâce à cette approche participative, chaque visiteur peut trouver quelque chose à sa convenance, qu'il s'agisse d'une visite individuelle, thématique ou guidée ou d'ateliers, rencontres de groupe, formations, etc.» Cette approche est essentielle pour un lieu qui se veut à la fois un musée et un centre pour la démocratie.

### DÉCOUVERTE DE TROIS ITINÉRAIRES SUR MESURE

#### L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ POUR LES PRIMO-ARRIVANTS, AVEC ALTERBRUSSELS

Originaires du Maroc, du Liban, du Pakistan ou de Colombie, un groupe de participants est accueilli par une guide passionnée. En collaboration avec VIA, un des Bureaux d'Accueil pour Primo-Arrivants (BAPA), cette visite fait partie d'une formation de 50 heures de citoyenneté, pour aider les migrants à mieux comprendre le fonctionnement de la Belgique et augmenter ainsi leurs possibilités d'insertion dans la société belge. Pour guider ce groupe très spécifique, le BELvue a fait appel à Alterbrussels, une association composée de bénévoles qui organise des visites guidées alternatives. Son objectif : créer des ponts entre tous.



### Sur la démocratie et bien plus encore...

Un grand chiffre en forme de « 1830 » inachevé, dans la première salle Démocratie, est la bonne occasion pour dialoguer avec le groupe: « Que veut dire démocratie, pourquoi ce chiffre 1830? À votre avis, pourquoi l'œuvre n'est-elle pas finie...? ». Plus loin, un arbre généalogique présente la Famille royale belge. Tous connaissent nos souverains actuels et les précédents. Un autre module présente l'élargissement du droit de vote...

La visite se poursuit dans les salles Prospérité, Solidarité, Pluralisme. L'attention est soutenue, tous sont curieux, font des photos ou selfies. La salle consacrée aux Migrations les retient plus longuement. On y trouve notamment une armoire avec des portraits de Belges célèbres ou anonymes. Composée de petites cases que l'on peut ouvrir, un objet personnel y a été déposé, il témoigne d'une partie de leur vie, de leur cheminement. Enfin, le parcours se termine dans la galerie où plus de 200 objets présentent la mémoire matérielle de la Belgique. Une ligne du temps permet de replacer les objets dans leur contexte et leur époque, tandis que des écrans tactiles fournissent des informations complémentaires.

Comme l'explique **Christophe, formateur chez VIA**: « Avec cette visite au BELvue, on peut évaluer les connaissances des participants. Ici, ils peuvent voir, toucher. L'histoire est expliquée par quelqu'un qui n'est pas un professeur. Ils se sentent accueillis et en général, leur évaluation est très positive. À la fin de la visite, on organise un petit quizz pour voir ce que chacun a retenu. Certains reviennent avec leurs enfants. Parmi les groupes de primo-arrivants que nous accueillons, beaucoup sont Syriens, Afghans ou Irakiens. »

### OUVRIR LA CULTURE À TOUS

#### Asmaa, guide touristique à Bruxelles témoigne...

« Le projet au musée BELvue est de susciter la rencontre. Le public des primo-arrivants nous intéresse chez Alterbrussels, car nous aimons faire le parallèle entre leur propre histoire et l'histoire de la Belgique. Nous aussi, les Belges, avons migré pendant les guerres et les crises économiques... Cela permet de nous identifier immédiatement, liés par un destin commun, celui d'être Bruxellois.

Je fais des visites guidées au Musée BELvue depuis octobre 2016 et je pourrais déjà écrire un livre sur les témoignages poignants et souvent tragiques de ces hommes et femmes qui sont venus ici pour fuir les guerres, la pauvreté. Mais si je dois n'en citer qu'un, je parlerais de ce monsieur qui venait de la ville d'Alep, complètement détruite, et qui m'a confié qu'en regardant les objets ramenés par les réfugiés dans la salle des Migrations, il pensait à son diplôme de guide touristique qu'il aurait tant voulu me montrer! »

« Je retiens que c'est un pays intéressant avec beaucoup d'artistes, de personnalités et, surtout, qui a cultivé le pluralisme et la liberté d'expression. Ici, il y a des droits pour tous. »

Cindy (Colombie)





## UN PARCOURS TACTILE POUR LES AVEUGLES ET MALVOYANTS

Pouvoir toucher des objets authentiques, des maquettes ou des reproductions était un défi pour les concepteurs du BELvue! Pour cette réalisation spéciale, complètement intégrée dans le parcours du musée, le BELvue a fait appel à la Ligue Braille, une collaboration essentielle pour que les personnes aveugles ou malvoyantes puissent continuer à découvrir en étant autonomes et apprendre avec plaisir. Mais ces objets en relief s'adressent à tous, notamment aux jeunes enfants qui, sans savoir lire, peuvent aussi apprendre en s'amusant. Ce parcours intégré du « toucher pour voir », accessible à tous, est inédit en Belgique. « Le BELvue nous a d'abord présenté le projet, » explique **Rebecca**, du service de communication de la **Ligue Braille**. « Une fois l'exposition montée, nous avons effectué une première visite critique, pour donner ensuite nos remarques et commentaires ».

### Nouveaux tiroirs en relief

**Khadija**, une collaboratrice aveugle de la **Ligue Braille**, livre son expérience: « Dans chaque salle, il y a des tiroirs avec, à l'intérieur, un objet en relief. Au départ, ces tiroirs étaient lisses, leur emplacement variant d'une salle à l'autre. Nous avons donc suggéré au musée de mettre un repère tactile – en l'occurrence, un marquage en relief – pour indiquer l'endroit où la personne peut l'ouvrir. Aujourd'hui, cette modification est faite et c'est une belle réussite.

La visite ne serait toutefois pas complète sans un audioguide adapté. Il est actuellement en cours d'élaboration: nous donnons des indications sur la façon de décrire les choses pour les malvoyants, mais aussi sur l'aspect tout simplement pratique de sa consultation. »



## POUR LES JEUNES GÉNÉRATIONS AUSSI: APPRENDRE PAR LE JEU!

Pour que chacun puisse visiter le musée à sa façon et à son rythme, l'équipe du BELvue a imaginé trois parcours ludiques, pour les enfants de 3 à 12 ans et leur famille. Selon leur âge, les enfants choisissent un itinéraire et découvrent la Belgique de manière vivante et dynamique, en compagnie de leurs parents: énigmes à résoudre, histoires à raconter, rôles à jouer, objets à toucher, tableaux à colorier... Il y en a pour tous les goûts et les enfants sont les véritables acteurs de la visite.

'Mimi & Momo' pour les 3-5 ans, 'Le ministre, c'est moi !' devenir ministre le temps de la visite, avec des missions à accomplir, pour les 6-8 ans, ou 'En route avec Zeno' l'explorateur, pour les 9-12 ans. Personne ne s'ennuie: on part en mission royale, à la recherche du Traité de Rome ou on monte à bord d'une camionnette-périscopes pour découvrir le pays sous toutes ses facettes...

« Nous avons organisé une fête de Saint-Nicolas au musée BELvue pour les enfants des collaborateurs de notre entreprise. Parents et enfants, nous avons tous beaucoup appris au travers des trois parcours. Ce fut très convivial, sympathique, instructif et enthousiasmant de partager ce moment avec nos collègues et nos enfants. J'ai donné 10 sur 10 à l'équipe du BELvue avant, pendant et après l'événement. »

Agnès, bureau d'architecture





# NAM-IP

## UN MUSÉE UNIQUE EN SON GENRE, SUR LES TRACES DE NOTRE MÉMOIRE DIGITALE

Dans un ancien hall omnisports de 1.200 m<sup>2</sup> proche de la gare de Namur, quatre collectionneurs belges passionnés ont rassemblé leurs trésors menacés de disparition.

Avec l'aide de la Fondation Roi Baudouin, ils ont créé le Computer Museum NAM-IP, un espace muséal dédié aux origines de l'informatique. Incroyablement vintage, il présente, depuis le 27 octobre 2016, plus d'un millier de pièces, certaines exceptionnelles, sous le thème « Aux racines du numérique, des machines qui comptent ». La Belgique ayant été pionnière dans le domaine des applications informatiques notamment, ce patrimoine méritait d'être préservé. Pour que les jeunes générations comprennent tout le chemin parcouru, tandis qu'ils pianotent sur leurs Smartphones !

### À L'ORIGINE, QUATRE GÉNIES SAUVEURS DE PATRIMOINE



Messieurs Poswick, Natan, Laffut et Lemaire sont, à l'origine, d'incroyables collectionneurs privés, témoins de notre passé industriel, social et humain. C'est à eux que l'on doit la conception de la muséographie et de la scénographie du musée NAM-IP, avec l'aide de deux personnes engagées à temps plein et de nombreuses heures de volontaires. L'histoire de ces quatre collections, véritables noyaux fondateurs du musée, mérite d'être passée en revue...

La **collection Unisys** de **Jacques Laffut** a occupé une place prépondérante parmi les musées bruxellois, avec la création du « Belgian Unisys Computer Museum » en 1989, à Evere. Obligée de quitter les lieux après 25 ans, elle rejoint les locaux

du NAM-IP en 2016. Jacques Laffut, au départ technico-commercial chez Burroughs, a collectionné et restauré depuis la fin des années soixante les ancêtres de nos outils bureautiques, et a rassemblé de nombreuses pièces rares. D'anciens ingénieurs et techniciens de chez **Bull**, constructeur informatique européen bien connu, ont créé une section Fédération des Équipes Bull de Belgique (FEBB) en 1985. Leur objectif : sauvegarder le patrimoine historique et culturel de Bull depuis 1920. **Gilbert Natan**, cofondateur de la FEBB, est également contraint de quitter les locaux qui abritent la collection, à Grimbergen. L'ensemble a été confié au NAM-IP. En 2014, quelques mois après le décès de son mari **Jacques Lemaire**, Bernadette Lemaire fait don de sa **collection d'instruments de calcul** au NAM-IP.

Enfin, l'équipe d'**Informatique & Bible** de l'Abbaye de Maredsous et son directeur, **Ferdinand Poswick**, doivent cesser leurs activités fin 2014. Étant parmi les premiers à avoir informatisé la Bible et son contenu textuel, ils ont conservé un très grand nombre de traces des travaux commencés à la fin des années soixante.



« La Fondation Roi Baudouin a bien compris l'enjeu, » explique **Anne De Breuck**, coordinatrice du Fonds du Patrimoine de la Fondation Roi Baudouin. « Et quand ces collectionneurs sont venus nous voir en tirant la sonnette d'alarme, nous étions convaincus qu'il était temps de sauvegarder les premiers témoins d'un patrimoine en péril et dont nous n'avions pas encore pris conscience de l'importance. En attendant, il fallait que des gens agissent ! C'est ainsi que les quatre collections ont fait l'objet d'une donation à la Fondation Roi Baudouin et qu'est né le Fonds « Informatique pionnière en Belgique ». Concrètement, la Fondation a aidé à l'acquisition du site à Namur et à l'aménagement d'éclairages spéciaux afin de mettre en valeur les objets présentés. »

#### Dans l'univers de Jacques Laffut, des premières machines comptables de Burroughs et Univac aux ordinateurs d'Unisys...



Parmi les nombreuses pièces, on citera la première machine à calculer imprimante - qui pèse pas moins de 37 kilos ! - inventée en 1886 par William Seward Burroughs. Également la « Moon Hopkins », en 1921, première machine comptable et à facturer utilisant la multiplication directe – les calculatrices de l'époque opéraient par additions répétées, sans multiplier réellement. Pour la petite histoire, Georges Lemaître, astrophysicien et père de la théorie du Big Bang, possédait un tel bijou...

#### DES PIÈCES REMARQUABLES, AUX SOURCES DU NUMÉRIQUE



Il ne faut pas être informaticien pour apprécier le musée, au contraire ! 21 containers maritimes de 6 et 9 mètres de long ont été superposés pour l'aménagement de l'espace sous forme modulaire. Ils servent à la fois de lieux et d'outils de stockage des réserves muséales et d'espaces pour y exposer les pièces les plus significatives. Ce qui en fait un lieu étonnant où l'on voyage à travers les années... Une ligne du temps raconte les sources de l'informatique, de la tablette d'argile à la tablette tactile, en soulignant les attaches belges.

#### DES MACHINES D'UN AUTRE MONDE



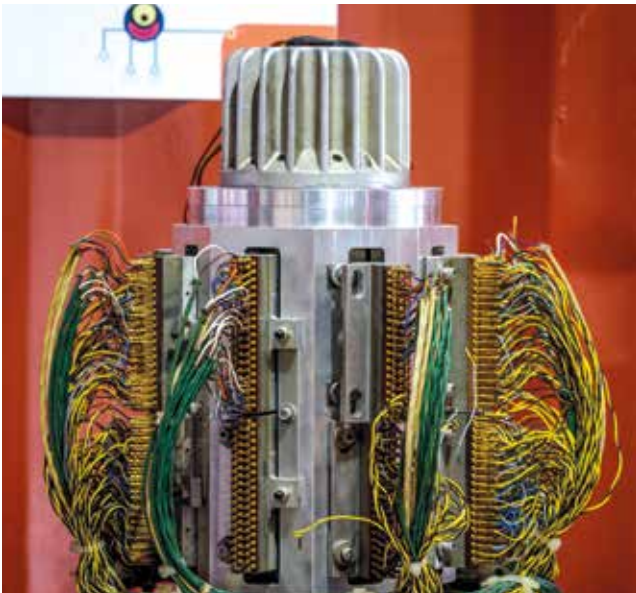
#### L'emblématique machine Hollerith, classée trésor de la Fédération Wallonie-Bruxelles

« C'est l'un des quatre exemplaires subsistant dans le monde, » explique Jacques Laffut. « Cette machine à statistiques, conçue aux USA, a été créée pour effectuer le recensement de la population américaine en deux ans (au lieu de 10 auparavant) entre 1880 et 1890. Elle utilise la technique des cartes perforées et est à l'origine de la création d'IBM. »



« Il n'y a pas que des machines,  
il faut l'intelligence de l'homme  
pour les programmer selon  
leur objectif final. »

Jacques Laffut



Une mention spéciale pour le splendide et rare exemplaire de tambour magnétique, utilisé en 1958 par les grandes banques et assurances, comme De Schelde / L'Escaut. Il pouvait stocker 50.000 caractères de 5 bits, avec une vitesse de rotation de 17.600 tours par minute. Un bain d'hélium était nécessaire au refroidissement... Son coût: 250 millions de francs belges (soit plus de 6 millions d'euros)!

#### L'aventure informatique de l'Abbaye de Maredsous

La particularité de la collection « Informatique et Bible » réside dans la conservation des multiples étapes de vie d'une application, depuis son informatisation initiale (1971) jusqu'à ce jour. Biblistes, linguistes, informaticiens (dont Yolande Juste qui a contribué à la mise en place dans le musée d'une passionnante « ligne du temps ») se sont consacrés au développement de banques de données de textes: Bibles, dictionnaires, archives (par exemple: les discours du Roi Baudouin). Toutes les cultures dérivées du code alphabétique passent ici au code numérique. Et la préservation de l'immatériel électronique (plus difficile à « faire voir » dans un musée) est aussi importante que la préservation des traces matérielles de l'informatisation.

Des calculatrices, on arrive à l'histoire des ordinateurs et de leurs accessoires, depuis le fameux ENIAC, visible sur photo uniquement. À cette époque, point de microprocesseurs ni même de transistors, le composant de base des ordinateurs est la lampe. Un insecte en plastique suspendu au plafond rappelle d'ailleurs l'origine du mot « bug »: lorsqu'une de ces petites bêtes a fait griller une lampe, entraînant une erreur de calcul!

#### Les machines à calculer de la collection

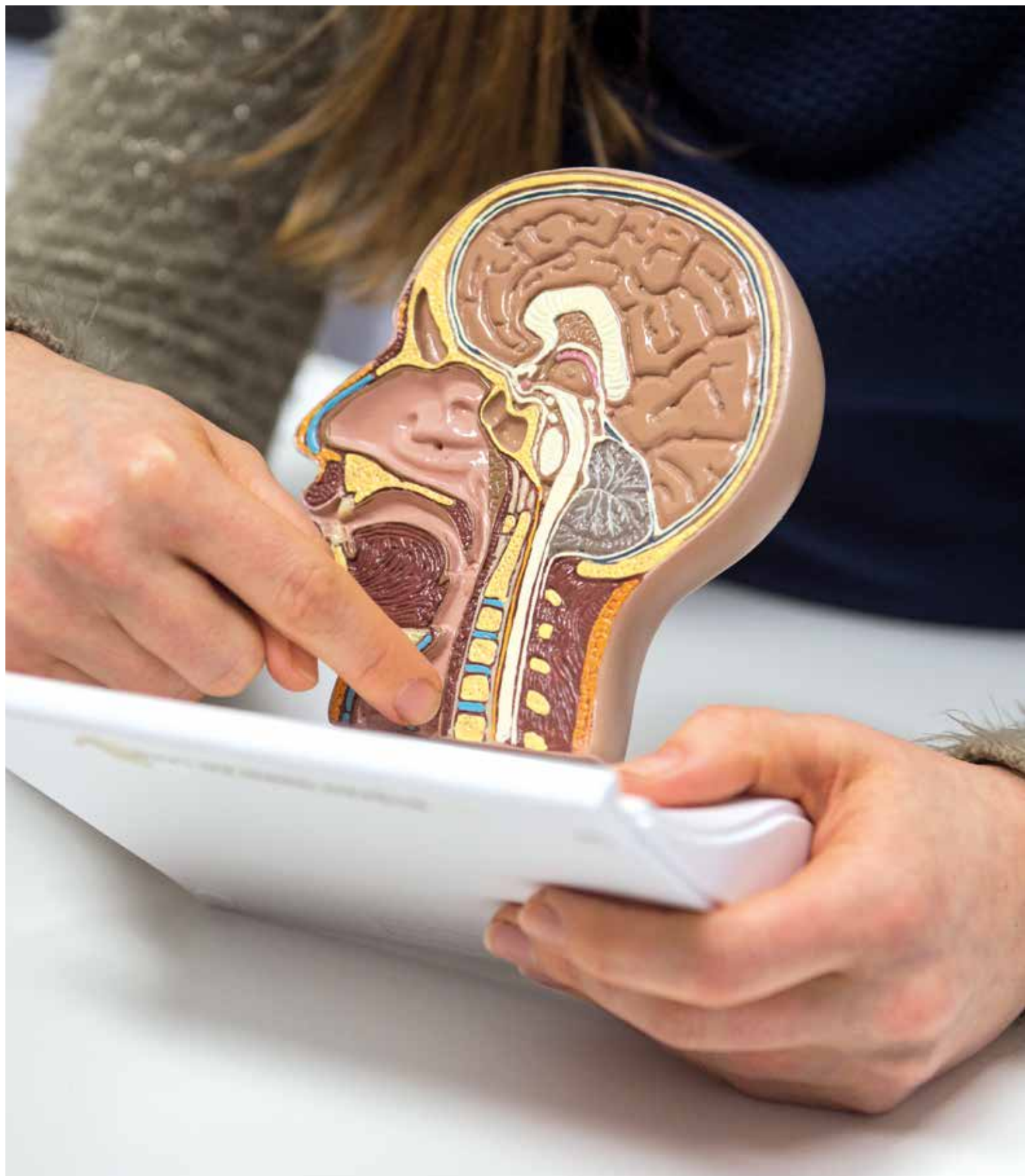
##### Jacques Lemaire, un siècle de technologie

Elles sont de toutes les formes et de tous les styles, effectuent divers calculs, et leur évolution dans le temps est sidérante: depuis les bouliers compteurs, règles à calcul de tous types, abaquages professionnels, machines à calculer mécaniques et électromécaniques (à moteur), calculatrices électroniques à affichage à tubes jusqu'aux ordinateurs portables d'aujourd'hui.

#### Bull Belgique, un rôle essentiel dans l'informatisation de notre pays



Le clou de cette collection: faire revivre un véritable atelier à cartes perforées des années 1960, toujours en état de fonctionnement. « C'est la cohérence de cet ensemble qui fait sa valeur, » explique Gilbert Natan. Autre pièce qui fait partie de notre paysage urbain depuis 1983: le premier modèle de Bancontact. « Quand les anciens de Bull l'ont récupéré, il avait été transformé en distributeur de bières...! ».



# SCLÉROSE EN PLAQUES

## SOUTENIR LA RECHERCHE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Gérés par la Fondation Roi Baudouin, les Fonds Claire Fauconnier et Guy Sallets ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie et de soins des personnes souffrant de la sclérose en plaques. En 2016, suite à un appel à projets, ils ont choisi de soutenir une étude clinique en vue d'améliorer la qualité de vie des patients faisant face à des problèmes de dysphagie.

« Ce projet répond parfaitement à la mission des deux Fonds et aux objectifs de la Fondation, » explique Gerrit Rauws, directeur à la Fondation Roi Baudouin. « Il s'agit d'une recherche innovante qui répond à une réelle demande des patients touchés par la sclérose en plaques, dans un domaine où très peu d'études existent au niveau mondial. »

Sous la direction du **professeur Gwen Van Nuffelen** (Universitair Ziekenhuis Antwerpen, UZA), l'étude est menée par un consortium de cinq institutions de soins : l'UZA, le Centre national de la Sclérose en Plaques de Melsbroek, le Revalidatie en Multiple Sclerose Centrum d'Overpelt, l'Universitair Ziekenhuis (UZ) de Gand et l'AZ Klina-De Mick de Brasschaat. Elle s'intitule « Boost swallowing therapy in patients with Multiple Sclerosis: effect on muscle strength, swallowing function and quality of life » (Thérapie d'entraînement intensif de la déglutition chez des patients atteints de sclérose en plaques : impact sur la force musculaire, la fonction de déglutition et la qualité de vie).

Logopède de formation, le **professeur Gwen Van Nuffelen** pratique à l'UZA depuis 2002, où elle exerce également des activités de recherche. « La sclérose en plaques affecte le fonctionnement des nerfs et des muscles, y compris, pour 30% à 40% des patients, les muscles qui leur permettent d'avaler les aliments. Une trentaine de muscles et de nerfs interviennent dans la déglutition, avec quatre zones musculaires concernées : la langue, la gorge, le plancher de la bouche et la respiration. Avaler nous semble évident, car on le fait presque inconsciemment durant toute notre vie et pourtant, c'est un système complexe, qui peut rapidement être déséquilibré. »



Professeur Gwen Van Nuffelen, UZA

## DES CONSÉQUENCES PHYSIQUES MAIS AUSSI SOCIALES ET AFFECTIVES

En termes de santé, une déglutition perturbée entraîne des risques majeurs. « Un problème fréquent est l'aspiration : les aliments et les boissons passent dans le système respiratoire, ce qui peut provoquer une pneumonie, qui affaiblit fortement le patient et peut conduire au décès. En outre, il arrive fréquemment que les aliments restent accumulés longtemps dans la bouche ou la gorge, allongeant la durée du repas et renforçant le risque de fausse route, » poursuit Gwen Van Nuffelen.

Outre les conséquences physiologiques, l'impact psychosocial n'est certainement pas à négliger. « De nombreuses activités sociales sont associées à l'alimentation. Pour les patients ayant des difficultés à avaler et leurs partenaires, profiter d'un repas familial n'est pas toujours évident. Participer aux fêtes de famille, aller au restaurant avec des amis ou simplement prendre un lunch au travail deviennent souvent des activités stressantes, auxquelles les patients tentent parfois de se soustraire. De ce fait, ils risquent aussi de s'isoler socialement. »

## UN PROJET DE RECHERCHE INNOVANT

Il existe très peu de recherches, au niveau international, en revalidation de la dysphagie. Gwen Van Nuffelen : « La pratique clinique montre que l'on peut entraîner les muscles concernés, mais on ne l'a jamais étudié dans le contexte spécifique de la sclérose en plaques. Notre étude est la première qui va vérifier l'impact d'un entraînement intensif sur la force musculaire dans la fonction de déglutition. »

## FORCE MUSCULAIRE, FONCTION DE DÉGLUTITION ET QUALITÉ DE VIE

Sélectionnée en novembre 2016 comme projet novateur susceptible d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de sclérose en plaques, l'étude est prévue sur deux ans, de mars 2017 à mars 2019. Les patients souffrant de sclérose en plaques et de problèmes de déglutition sont répartis arbitrairement en deux groupes. Le premier groupe suit une thérapie traditionnelle, axée sur la compensation (adaptation du régime et du comportement alimentaires), et ce pendant quatre semaines, deux à trois fois par semaine. Le second bénéficie d'une forme intensive de traitement, avec des exercices de renforcement musculaire et ce, cinq fois par semaine, à raison de 45 minutes à chaque fois. Quatre types d'exercices sont proposés au patient : au niveau de la langue, de la gorge, du plancher de la langue et de la capacité respiratoire de tousser.

« Pour renforcer les muscles, le système neuromusculaire doit être sollicité. Cette sollicitation doit être supérieure à la sollicitation normale, quotidienne. À l'aide d'instruments d'entraînement professionnels, notamment un appareil développé spécialement pour exercer la force de la langue, nous faisons travailler les patients à 60-80% de leur force maximale. Ce même principe est utilisé dans la revalidation sportive et le fitness, » explique la responsable du projet.

La mesure des résultats s'effectue à la fois sur des critères objectifs, chiffrés et d'un questionnaire validé qui analyse notamment l'impact sur la qualité de vie.

« La collaboration entre différents établissements de soins rend le projet très pertinent et passionnant, » conclut Gwen Van Nuffelen.



**Christel** était infirmière indépendante. Elle a 54 ans et vit avec la sclérose en plaques depuis plus de quinze ans : « J'ai régulièrement des problèmes de déglutition, lorsque je mange mais aussi en buvant, ou même avec ma salive. Comme si, tout d'un coup, je ne savais plus comment faire pour avaler. Les aliments restent bloqués au niveau de la gorge. À cause de ce problème, je ne mange pas beaucoup, c'est fatigant et surtout, cela me fait peur. Mon mari s'inquiète aussi, parce que les conséquences peuvent être graves en cas de 'fausse route'. Mais je trouve que manger et boire occupent une place importante dans la vie, et certainement aussi au niveau social. Lorsqu'on est en famille, avec des amis, si on ne mange pas, c'est gênant, comme si on n'aimait pas le repas qui nous est proposé. Et j'aime manger ! » ponctue Christel d'un grand sourire.





« Bien que les problèmes de déglutition ne concernent qu'une partie des patients, il s'agit d'un symptôme très inconfortable, qui impacte fortement la qualité de vie des personnes atteintes par la sclérose en plaques et celle de leur entourage. En outre, les risques liés à la dysphagie sont énormes. Cette étude peut contribuer sensiblement au bien-être des personnes concernées. »

Christiane Tihon, secrétaire générale de la Ligue Nationale Belge de la Sclérose en Plaques et membre du jury de l'appel à projets

### DES PREMIERS RÉSULTATS STIMULANTS

« Ma maladie a été diagnostiquée assez tardivement, j'avais 56 ans. Conducteur de poids lourds, j'ai dû arrêter de travailler immédiatement. Je ne suis pas inquiet, je me dis toujours qu'il y a des gens bien plus malades que moi. Je m'adapte! » explique Lieven, 64 ans, soigné à l'UZA.

Après avoir consulté pour des problèmes de dysphagie, ce patient a déjà pu bénéficier d'un entraînement intensif des muscles de la langue et de la gorge, préliminaire au projet d'étude. « J'ai des problèmes de déglutition. J'avais toujours la sensation que quelque chose restait coincé dans ma gorge. Suite à une infection pulmonaire, j'ai passé plusieurs examens – dont un examen logopédique et ORL approfondi – qui ont confirmé le problème et j'ai entamé un traitement à l'UZA. Je suis venu ici pendant 12 semaines, trois fois par semaine, puis on m'a prêté un appareil pour que je puisse m'entraîner à la maison (je l'ai même emmené en vacances!). C'est un traitement strict, mais après quelques semaines, j'ai constaté que la force de ma langue et ma capacité à avaler s'étaient améliorées. Ça change mon quotidien, les symptômes pour lesquels j'ai consulté ont disparu et j'ai retrouvé une meilleure qualité de vie. Je me sens bien! »

### LA MALADIE AUX MILLE VISAGES

La sclérose en plaques (SEP) est l'une des maladies les plus courantes du système nerveux central. Il s'agit d'une affection inflammatoire qui provoque une perte de myéline, membrane qui isole les nerfs et permet la transmission rapide de l'influx nerveux. C'est grâce à la vitesse et au rendement de cet influx qu'il est possible d'exécuter des mouvements coordonnés sans effort conscient. Dans la SEP, cette perte de myéline s'accompagne d'une perturbation de la faculté des nerfs de transmettre l'influx nerveux du cerveau vers les membres et vice-versa, occasionnant divers symptômes, dans des zones variées. La SEP est loin d'être une pathologie orpheline. Elle touche environ 12.000 personnes en Belgique, soit une sur 1.000 et près de trois fois plus de femmes que d'hommes. Plus de deux millions de personnes en sont atteintes dans le monde. Il existe diverses formes de SEP, avec des degrés de progression et des symptômes très variables d'un individu à l'autre. C'est pourquoi on l'appelle parfois « la maladie aux mille visages ».

Source: Ligue Nationale Belge de la Sclérose en Plaques

« Toute notre vie est liée au fait de manger et boire. Les problèmes de déglutition peuvent avoir un impact important sur la qualité de vie des patients. On étudie d'ailleurs cet aspect comme un facteur distinct, indépendant de la gravité de l'affection. »

Professeur Gwen Van Nuffelen, UZA



# VERS UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DU SANS-ABRISME

**Le sans-abrisme est l'une des formes les plus extrêmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et constitue une atteinte au droit fondamental au logement.**

Selon des chiffres publiés par l'Union européenne, la Belgique comptait, en 2012, 17.000 personnes sans-abri. Au-delà des clichés, il s'agit de publics très variés : jeunes ou vieux, hommes ou femmes, Belges ou migrants, victimes d'assuétude ou en souffrance psychologique, mais aussi, par exemple, des personnes qui séjournent plus longtemps que prévu dans une institution (hôpital, centre psychiatrique) parce qu'elles n'ont ni logement ni réseau social.

« La Fondation Roi Baudouin participe à la lutte contre le sans-abrisme de diverses manières, particulièrement en accordant un soutien financier aux projets de terrain via plusieurs Fonds, » explique **Françoise Pissart**, directrice à la Fondation Roi Baudouin. « De la rénovation d'un foyer à la création de logements, il s'agit d'initiatives variées qui, chacune à leur manière, tentent d'apporter des réponses concrètes. La Fondation apporte également son aide aux organisations qui souhaitent adapter leur pratique, notamment au travers de l'approche 'Housing First', où le logement constitue la première étape de l'insertion sociale. »

## LES FEMMES ET LES ENFANTS PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES

En 2016, la Fondation Roi Baudouin a soutenu diverses initiatives d'aide aux femmes et enfants sans-abri, souvent victimes de violences conjugales, via plusieurs Fonds tels que le Fonds van Oldeneel tot Oldenzeel, le Fonds H. Van Gehuchten, le Fonds Veritas ou encore le Fonds Mestdagh.

Le parcours de ces femmes présente souvent des constantes, où la violence est quasi omniprésente (voir encadré page 31). Outre la recherche d'un logement, les associations de terrain leur apportent un soutien psychologique, les aident à connaître et faire valoir leurs droits, à se protéger, à se reconstruire.

## SE SENTIR ENFIN CHEZ SOI

Après plusieurs années de violences répétées de la part de son conjoint, **A. (28 ans)** a fui le domicile avec ses quatre enfants en bas-âge. « La police m'a dit que la seule issue était un foyer pour femmes battues, » explique-t-elle. « Cela me faisait peur. Ce qui m'inquiétait, c'était mes enfants, je voulais les protéger. Je suis partie sans rien, avec juste un gant de toilette et un essuie pour chacun et leurs pyjamas. Mes meubles, mes



effets personnels, j'ai tout perdu et j'ai dû recommencer à zéro. J'étais seule, séparée de ma famille et de mes amis, sans travail. » « C'est typique des situations de violences conjugales, » poursuit **Georges Pierard-Busigny**, assistant social à l'asbl Relogeas (Monceau-sur-Sambre), qui accompagne A. depuis trois ans. « Le mari écarte sa femme du réseau familial et social et fait tout pour qu'elle arrête de travailler et se retrouve isolée. »

A. a passé un an en foyer, où elle partageait une chambre avec ses quatre enfants. « C'est difficile, parce que les gens ont des parcours très différents, souvent on a peur. J'ai fait des recherches pour trouver un logement, mais à chaque fois c'était la même chose : dès que l'on explique que l'on vit dans un foyer et qu'on a quatre enfants... Une personne m'a même dit qu'elle préférerait accepter des animaux que des enfants. » Grâce à la bonne cohésion du secteur du logement de la région, l'assistante sociale du foyer où séjournait A. l'a mise en contact avec l'asbl Relogeas. Celle-ci disposait d'une maison pour famille nombreuse, où elle vit depuis trois ans. Petit à petit, A. reprend confiance, élève ses enfants dignement. Elle se sent enfin chez elle. « J'ai reconstruit ma vie, ça avance. »

### PROPOSER DES DISPOSITIFS ADAPTÉS

En 2016, l'asbl Relogeas a obtenu un soutien du Fonds Mestdagh en vue de poursuivre son projet. **Anne-Catherine Rizzo**, directrice : « Notre objectif premier est de mettre à disposition du logement décent et abordable, en particulier en cas d'insertion socioprofessionnelle. Au fil du temps, des rencontres nous ont amenés à proposer des dispositifs spécifiques, en réponse à des besoins que nous avions identifiés. C'est ainsi que nous avons créé Transit 77 : une maison avec adresse confidentielle, qui accueille des femmes victimes de violences conjugales dans le cadre d'un habitat solidaire.

### Mamy Odile

Ici, tout le monde l'appelle **Mamy Odile**. Derrière le grand sourire de cette réfugiée de 60 ans se cache une douloureuse réalité. Arrivée du Burundi avec de graves problèmes de santé, elle vit dans un appartement de l'asbl Relogeas depuis 7 ans et essaie de retrouver un peu de quiétude. Loin de sa famille, susceptible d'être expulsée à nouveau, Odile est un peu la mamy de la petite communauté où l'entraide s'est installée entre voisins. « J'ai de l'aide pour le suivi de mon dossier, de mes soins. Je suis bien entourée, même si rien ne remplace la famille. C'est comme un petit village, si je prépare quelque chose à manger, je le partage avec les autres, c'est comme ça. »



Il s'agit d'un accueil d'urgence, mais la vie y est très différente de celle d'une collectivité : il y a maximum trois femmes, avec leurs enfants, elles ont la clé, sont chez elles, avec une entraide mutuelle et l'accompagnement d'un assistant social. Nous gérons aussi une quarantaine d'habitations à loyer modéré, un logement dédié aux personnes sortant de prison, ou encore des kots 'tremplin' pour les jeunes en réinsertion. Nous souhaitons démultiplier notre impact et formaliser nos partenariats avec d'autres services. Acteurs du logement, nous avons été, petit à petit, identifiés pour notre connaissance de la problématique des violences conjugales.

Notre force est d'être un maillon entre les services de l'aide sociale (dont relèvent les maisons d'accueil) et du logement, pour proposer des solutions adaptées aux besoins des femmes. Dans tous les projets, notre but est que les gens gardent au maximum leur autonomie et puissent rebondir. »



### AMÉLIORER L'AIDE: L'APPROCHE 'HOUSING FIRST'

Les personnes en situation de sans-abrisme chronique nécessitent un accompagnement spécifique. Pour mettre en place des formes d'aide adaptées, la Fondation Roi Baudouin soutient, avec l'aide de la Loterie Nationale, le réseau belge Housing First. Grâce à l'échange de connaissances et d'expériences (études, formations, interventions), elle accompagne les organisations et aide les travailleurs sociaux à améliorer leurs pratiques. Au cours de l'année écoulée, la Fondation s'est également investie dans le déploiement de cette méthode qui a fait ses preuves dans d'autres pays. Mise en place en Belgique en 2013, l'approche 'Housing First' considère le logement comme la première étape du processus de réinsertion des sans-abri. Partant du principe qu'un logement stable, synonyme d'intimité, de calme et de sécurité, stimule les personnes fragilisées et leur permet d'aborder ensuite d'autres problèmes.

### STIMULER LES COLLABORATIONS

Résultat concret du partage de responsabilités entre les différents acteurs de terrain, le projet-pilote Huis Inclusief, soutenu par le Fonds Baronne Monique van Oldeneel tot Oldenzeel, réunit 17 organisations du sud de la Flandre occidentale parmi lesquels des CPAS, des CAW (Centrum Algemeen Welzijnswerk,) et des organismes des secteurs du logement et de l'aide sociale. Son objectif est d'amener les personnes en situation de sans-abrisme (chronique) à bénéficier d'un logement temporaire de qualité et d'un accompagnement adapté.

«De plus en plus, nous sommes face à des personnes qui cumulent les problématiques (addictions, précarité financière, isolement, problèmes de santé mentale...) et pour qui l'accès aux services d'aide n'est pas toujours évident,» explique **Liesbet Mullie**, responsable du projet Huis Inclusief. «Un logement est essentiel pour un nouveau départ. Par ailleurs, les services de soins sont organisés sur une base sectorielle et l'on constate que pour certains publics, vivre en groupe ne fonctionne pas. Les soins résidentiels ne sont pas forcément la meilleure approche.»

#### Sans-abrisme: quelles causes?

Multiples, les causes du sans-abrisme se situent à plusieurs niveaux : structurel (pauvreté, pénurie et dysfonctionnement du marché locatif, etc.), institutionnel (manque d'aide appropriée, de collaboration entre services de l'aide sociale et du logement, règles d'attribution des logements sociaux), relationnel (séparation, violences conjugales, décès) ou encore personnel (incapacité de travail, maladie, problèmes de santé mentale, etc.). De nombreuses personnes en situation précaire cumulent en outre plusieurs de ces facteurs, présentant une situation complexe qui les conduit dans la rue.

Une fois le logement alloué, les travailleurs sociaux de Huis Inclusief accompagnent les gens dans des démarches très pratiques. Ils construisent, avant toute chose et sans pression, un climat de confiance, pour ensuite mettre en place un trajet d'aide et de soins à domicile. «Nos accompagnateurs sont les intermédiaires entre les services sociaux et les personnes, ils traduisent les besoins des uns et des autres, essaient de répondre aux attentes des deux parties», poursuit Liesbet. «Un client peut mettre du temps avant de se rendre dans un service d'aide psychologique. Si on laisse de l'espace, si on essaie de le comprendre, on peut obtenir de meilleurs résultats.»



#### 'Femmes et enfants en errance': la violence en toile de fond

La précarité et l'absence de logement touchent un nombre croissant de femmes, souvent accompagnées d'enfants. En 2016, la Fondation Roi Baudouin a commandité, avec CAP48, une recherche-action afin d'affiner la connaissance de leurs besoins, de leurs parcours, et de formuler des pistes de recommandations. Les constats sont alarmants. En Wallonie, 18% des personnes en hébergement d'urgence sont des femmes. Et dans les maisons d'accueil bruxelloises, un tiers des séjours concernent des femmes. Les problèmes conjugaux constituent de loin la première cause de l'errance des femmes et la violence marque le parcours de la majorité d'entre elles. Souvent, elles cumulent les facteurs de vulnérabilité: perte d'estime de soi, manque de soutien familial et social, déficit de ressources économiques ou culturelles... Au travers de tous les récits, l'enfant est un repère essentiel de leur existence. À la fois source de culpabilité mais aussi de mobilisation, il constitue un levier possible de la réinsertion. Le rapport complet peut être consulté sur le site [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)



# MINEURS ÉTRANGERS

## NON ACCOMPAGNÉS EN BELGIQUE : QUELLES SOLUTIONS D'AVENIR ?

« Nous avons dû quitter notre pays et notre famille parce que la vie était devenue trop dangereuse pour nous. À notre arrivée en Belgique, nous avons introduit une demande d'asile et nous avons été reconnus réfugiés dix mois plus tard.

En quittant le Petit-Château, il était très important pour mon frère et moi-même de pouvoir rester ensemble. Mentor-Escale nous a aidés à trouver un logement.

Nous aimons beaucoup vivre à Bruxelles. Mon frère suit une formation d'aide-soignant.

Il est très content car il a trouvé un lieu où effectuer son stage. Moi, je veux devenir magasinier et j'espère que je pourrai bientôt travailler, pour nous assurer un bel avenir, ici ! »

Asman

**Asman, un jeune Afghan de 15 ans, est l'un des 5.000 jeunes qui ont rejoint notre pays en 2016. Les mineurs étrangers non accompagnés (MENA) ont toujours été présents en Europe, mais l'arrivée massive de réfugiés en 2015 et 2016, et parmi eux de nombreux MENA, a mis en lumière les limites du système d'accueil existant.**

Devant la nécessité de fournir des réponses adaptées et un encadrement spécifique, différents acteurs de terrain, de divers secteurs, partenaires belges ou européens, réunissent leurs forces et se mobilisent. Face à ce constat, la Fondation Roi Baudouin s'est lancée, depuis deux ans, dans un vaste projet de soutien et d'accompagnement des MENA dans leur cheminement vers l'autonomie. Elle a apporté son aide, d'une part, à Mentor-Escale et à Minor-Ndako, deux organisations qui

aident et accompagnent les MENA. D'autre part, elle soutient un programme de sensibilisation et de formation des CPAS, pour améliorer leurs connaissances de ce public par des formations et journées d'étude.

Comme l'explique **Françoise Pissart**, directrice à la Fondation Roi Baudouin, « il faut investir maintenant pour que les adolescents puissent accéder progressivement à l'indépendance, avoir des perspectives à long terme et être accompagnés jusqu'à leur majorité et même au-delà... Il faut être conscient que beaucoup de choses changent à 18 ans pour ces jeunes : l'accueil dans une structure fédérale prend normalement fin, ils ne peuvent plus demander le statut de protection spéciale, ils perdent le droit à un tuteur... Or à cet âge de la vie, certains MENA ne sont pas encore adultes ni autonomes. »



### QUI SONT LES MINEURS ÉTRANGERS NON ACCOMPAGNÉS CHEZ NOUS ? D'OÙ VIENNENT-ILS ?

Les MENA sont de jeunes exilés de moins de 18 ans qui arrivent en Belgique sans leurs parents et sans titre de séjour. Leur réalité est diverse : certains fuient la guerre, les catastrophes naturelles, la misère ou la persécution. D'autres émigrent à la recherche d'un travail, d'opportunités, d'éducation ou pour améliorer leur niveau de vie. Ils sont parfois envoyés par leurs parents. Il y a aussi des jeunes qui ont quitté leur pays d'origine avec leur famille et qui ont été séparés en chemin.

En Belgique, les MENA proviennent actuellement d'Afghanistan, de Syrie, d'Irak, de Somalie et de Guinée. Selon l'Unicef, la plupart sont des garçons : 91,5% contre 8,5% de filles. De très jeunes enfants, de moins de 12 ans, arrivent aussi chaque jour. Sans soutien familial, ils souffrent de la séparation, des traumatismes subis, des barrières linguistiques. Quand un jeune quitte un centre d'accueil (comme Fedasil, la Croix-Rouge, etc.), il doit se débrouiller seul dans un pays qui n'est pas le sien et sans famille pour le soutenir. Malgré leurs différents parcours, les MENA ont tous un point commun : ils ont énormément de choses à reconstruire.



### MENTOR-ESCALE ET MINOR-NDAKO, POUR UN NOUVEAU DÉPART

**Mentor-Escale** accompagne depuis 1997 les MENA et les jeunes réfugiés dans leur parcours vers l'autonomie, le bien-être et l'intégration. Concrètement, l'association les aide à vivre de façon responsable et décente, grâce à un suivi individuel. Un assistant social devient le véritable référent du jeune, celui qui le guide dans toutes ses démarches scolaires, administratives, de santé, de logement, pour préparer son avenir. Mentor-Escale veille aussi à rompre l'isolement des MENA en organisant des rencontres ou des ateliers culturels, sportifs, éducatifs, des excursions, etc. L'objectif : faire des MENA des citoyens actifs et intégrés.

Fondée en 2000 pour accueillir et accompagner les mineurs étrangers, **Minor-Ndako** développe constamment ses activités, pour préparer les jeunes à vivre seuls. Projets de cohabitation pour étudiants et jeunes réfugiés, activités sportives diverses, soutien et formation pour des familles d'accueil, création de communautés résidentielles, accompagnement spécifique pour les jeunes qui vivent seuls... L'association souhaite trouver des solutions durables pour chacun et aider les MENA à élargir leurs horizons.

**Minor-Ndako a conclu un partenariat avec la Haute École Odisee. Dans le cadre de leur formation de futurs travailleurs sociaux, des étudiants de 3<sup>e</sup> année entrent en contact avec des jeunes étrangers non accompagnés et deviennent leurs 'buddies', leurs copains.**

« Au fil du temps, je ne vois plus ça comme une obligation mais comme un moment où je peux jouer un autre rôle, dans un autre contexte. Quand j'entre dans la maison d'Ezat, je suis toujours super bien accueilli. Je constate que je suis réellement un soutien pour lui. Au niveau psychologique, parce qu'on parle beaucoup de tout ce qui le tracasse. Et je voudrais remercier Minor-Ndako, parce que grâce à eux, j'apprends aussi à mieux me connaître, au travers de mes échanges avec Ezat, et à être là quand il faut ! »

Un étudiant à la Haute École Odisee, Bruxelles



## LES CPAS ET LES MENA, UN TRAVAIL ESSENTIEL SUR LE TERRAIN

Dans le contexte de l'asile en Belgique, tout MENA est susceptible de se présenter auprès d'un CPAS pour obtenir une aide financière, une fois son statut de réfugié obtenu. Les CPAS sont donc en première ligne pour les accueillir mais tous n'ont pas l'expérience ni la connaissance de ce public fragilisé. C'est pourquoi la Fondation Roi Baudouin soutient le projet des trois Fédérations des CPAS en Belgique sur l'accompagnement des MENA en phase de transition vers l'autonomie. Au programme : des formations, des séances de sensibilisation, des interventions, un séminaire de recherche, avec échanges de bonnes pratiques entre professionnels.

Ce projet régional, qui a démarré en septembre 2016, s'inscrit dans le cadre d'une coordination fédérale intégrant les trois Fédérations des CPAS.

« C'est un réel défi », explique **Valérie Desomer**, conseillère à la Fédération des CPAS et à l'Union des Villes et Communes de Wallonie, « parce que les travailleurs sociaux ne maîtrisent totalement ni la législation, ni les démarches administratives, ni les réseaux liés aux MENA. Ils peuvent donc vite être démunis. Sans compter l'aspect psychologique et linguistique... Certains CPAS wallons ayant déjà une expertise MENA, nous avons pu mettre sur pied un comité de pilotage rassemblant divers partenaires et acteurs de terrain. Le programme est spécifique et adapté pour la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. On travaille aussi sur des cas pratiques avec le réseau associatif, comme Mentor-Escale, Minor-Ndako ou la plate-forme Mineurs en exil, ce qui apporte différents regards, complémentaires. »



## EPIM et « Children on the Move », le contexte européen

EPIM, le Programme Européen pour l'Intégration et la Migration, est une initiative émanant de 25 fondations en Europe, qui soutient des projets dans quatre pays (l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la Grèce) pour l'accueil des enfants en déplacement et pour faciliter leur transition vers l'âge adulte. EPIM organise des rencontres et des échanges avec d'autres pays européens et renforce les capacités des acteurs de terrain et des réseaux. « Nous allons mener une étude pour voir quelles approches d'accompagnement ont le plus d'impact sur l'inclusion et l'émancipation des jeunes dans différents contextes et pourquoi... Par exemple, en Italie, les jeunes vivent ensemble dans des centres. En Grèce, le procureur général est le tuteur de plusieurs centaines de jeunes parfois, une situation qui nécessite l'intervention des ONG. En Belgique, les MENA doivent en général vivre de manière autonome en sortant des centres d'accueil, avec les ONG qui apportent le soutien nécessaire aux plus vulnérables. Il faut pouvoir comparer les pratiques sur le long terme, » explique **Stefan Schäfers**, responsable des affaires européennes à la Fondation Roi Baudouin.

« Il faut investir maintenant pour que les adolescents puissent accéder progressivement à l'indépendance, avoir des perspectives à long terme et être accompagnés jusqu'à leur majorité et même au-delà... »

Françoise Pissart, directrice à la Fondation Roi Baudouin

# GOUVERNANCE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sous la présidence d'honneur de la Reine Mathilde

### PRÉSIDENT

**Thomas LEYSEN**, président du Groupe KBC, président d'Umicore

### VICE-PRÉSIDENTE

**Sabine LARUELLE**, ancienne ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture

### DEUXIÈME

### VICE-PRÉSIDENT

**Karl-Heinz LAMBERTZ** (depuis le 01/01/2017), sénateur de la Communauté germanophone, premier vice-président du Comité des Régions, membre du Parlement de la Communauté germanophone

### ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

**Baron TAYART de BORMS**

### ADMINISTRATEURS

**Jean-Pol BOONE** (depuis le 01/01/2017), entrepreneur dans le secteur digital et de l'e-commerce, Digital & ICT Investment Officer de Be Angels, membre du Comité d'Investissement de W.IN.G by Digital Wallonia, fondateur et CEO d'Inoopa

**Laurence BOVY**, commissaire du Gouvernement auprès de l'ULg et du Centre hospitalier universitaire de Liège, directrice générale de Vivaqua

**Hélène CASMAN**, professeur émérite de la VUB et de l'ULB, notaire honoraire

**Eric DOMB** (jusqu'au 22/09/2016), président de Pairi Daiza, président honoraire de l'Union wallonne des Entreprises

**Jean HILGERS**, directeur de la Banque nationale de Belgique

**Yasmine KHERBACHE**, députée au Parlement flamand, membre du Conseil communal d'Anvers

**Baron van DAELE**, chef de Cabinet du Roi, représente le Roi au sein du Conseil

**Marleen VANDERPOORTEN**, présidente du CPAS et échevine de la ville de Lier, ancienne ministre flamande de l'Enseignement, présidente honoraire du Parlement flamand

**Magali VERDONCK**, administratrice déléguée d'Innovative Brussels, directrice générale adjointe chez Innoviris

### PRÉSIDENTS HONORAIRES

**Chevalier BOURSEAUX**, président-administrateur délégué de Kabelwerk Eupen

**Comte DIDISHEIM**, chef de Cabinet honoraire du Prince Albert, administrateur délégué honoraire de la Fondation Roi Baudouin

**Baron QUADEN**, gouverneur honoraire de la Banque nationale de Belgique

**Baron PIOT**, director London School of Hygiene & Tropical Medicine, former executive director UNAIDS, former under secretary general United Nations

**Baronne TULKENS**, ancienne vice-présidente et juge de la Cour européenne des Droits de l'Homme, professeur émérite de l'UCL, membre associé de l'Académie royale de Belgique

### CONSEIL D'AVIS

### PRÉSIDENT

**Thomas LEYSEN**, président de la Fondation Roi Baudouin

### MEMBRES

**Magda AELVOET**, ministre d'État

**Jamila BEN AZZOUZ**, HR consultant, trainer, coach, directrice scientifique auprès d'ICHEC-Entreprises

**André BERGEN**, ancien président du Groupe KBC, administrateur de sociétés

**Bruno COLMANT**, head of Macro Research de la Banque Degroof Petercam, membre associé de l'Académie royale de Belgique

**Chantal COOREMAN**, directrice du Service Requêtes et Affaires sociales de la Maison du Roi

**Baron DAOUST**, administrateur-délégué de Daoust

**Anne DE PAEPE**, recteur de l'UGent

**Lise-Anne HANSE**, directrice générale, Direction générale de l'Enseignement obligatoire, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Fédération Wallonie-Bruxelles

**Danny JACOBS**, directeur du Bond Beter Leefmilieu Vlaanderen

**Christ'l JORIS**, présidente de la Fondation Gillès, présidente communautaire du Rode Kruis-Vlaanderen, présidente d'Agoria, présidente du Conseil d'administration d'ETAP

**Rachida LAMRABET**, écrivain, juriste

**Luc LUYTEN**, président de la Fédération Belge des Fondations Philanthropiques

**Sylvie MARIQUE**, secrétaire générale du Service public de Wallonie

**Baron MARQUET**, directeur général d'UNICEF Belgique

**Denis MATHEN**, gouverneur de la Province de Namur

**Chevalier NOEL**, vice-président honoraire de la Fondation Roi Baudouin, président du Groupe NMC & HEC-Liège

**Nicole ROLAND**, vice-présidente honoraire du Conseil supérieur de la Justice, directrice des Relations externes et internationales de l'Office de la Naissance et de l'Enfance

**André SAPIR**, professeur à l'ULB

**Philippe STROOBANT**, administrateur de sociétés

**Didier TSHIDIMBA**, managing partner de Roland Berger Strategy Consultants

**Baron van DAELE**, chef de Cabinet du Roi

**Bart van OPSTAL**, notaire, président honoraire de la Fédération royale du Notariat belge

**Inge VERVOTTE**, ancienne ministre, membre du Conseil d'administration et présidente de la direction de l'asbl Emmaüs

**Sami ZEMNI**, professeur à l'UGent

## COMITÉ DE NOMINATION

**Clarisse ALBERT** (depuis le 22/09/2016)

**Hélène CASMAN**  
(depuis le 22/09/2016), présidente

**Luc COENE (†)** (jusqu'au 22/09/2016)

**Olivier VANDERIJST**

**Baron VANTHEMSCHE**, président  
(jusqu'au 14/12/2016)

**Jacques van YPERSELE de STRIHOU**  
(jusqu'au 22/09/2016)

## COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

**Eric DOMB**, président (jusqu'au 22/09/2016)

**André BERGEN**, président  
(depuis le 14/12/2016)

**Luc COENE (†)** (jusqu'au 31/12/2016)

**Sabine LARUELLE**

**Marleen VANDERPOORTEN**  
(depuis le 01/01/2017)

## COMITÉ D'AUDIT

**Jean HILGERS**, président

**Bruno COLMANT**

**Yasmine KHERBACHE**  
(depuis le 01/01/2017)

**Olivier VANDERIJST** (jusqu'au 31/12/2016)

**Bart van OPSTAL**

## COMITÉ DES FINANCES

**Peter DE PROFT**, directeur général de la European Fund and Asset Management Association

**Baron DE KEULENEER**, administrateur-délégué de Credibe, président du Conseil d'administration de l'ULB, administrateur-délégué de la Fondation universitaire

**Hugo LASAT**, chairman of the Management Board, Petercam Institutional Asset Management, co-CEO Institutional Asset Management, Banque Degroof Petercam

## CENSEURS<sup>1</sup>

**Vincent BERTOUILLE**, juge de paix

**Frank BUYSENS**, notaire à Zwijndrecht, professeur à la KU Leuven, co-directeur du Centrum voor het Notariaat de la KU Leuven

## DIRECTION

**Luc TAYART de BORMS**, administrateur délégué

**Dominique ALLARD**, directeur

**Françoise PISSART**, directrice

**Gerrit RAUWS**, directeur

**Jean-Paul WARMOES**, directeur

<sup>1</sup> Les censeurs font rapport au Conseil d'administration sur la gestion des successions confiées à la Fondation et examinent la façon dont celle-ci s'acquitte des charges testamentaires (voir aussi page 41).







# RAPPORT ADMINISTRATIF

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2016, le Conseil d'administration s'est réuni trois fois.

Le Comité de nomination s'est réuni le 26 novembre pour examiner les propositions à adresser au Conseil d'administration à propos de la nomination de deux administrateurs, le mandat de M. Serge BRAMMERTZ venant à terme et M. Eric DOMB ayant mis son mandat à la disposition du Conseil.

Sur proposition du Comité de nomination et après avoir examiné le rapport de celui-ci, le Conseil d'administration a nommé le 14 décembre, M. Jean-Pol BOONE, Co-founder & CEO d'Inoopa et Investment Officer de Be Angels, et M. Karl-Heinz LAMBERTZ, sénateur de la Communauté germanophone, membres du Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans. Le Conseil d'administration a accordé à M. Serge BRAMMERTZ le titre honorifique de ses fonctions.

## CONSEIL D'AVIS

En 2016, le Conseil d'avis s'est réuni le 6 juillet pour examiner l'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique 2015-2019 de la Fondation et en particulier de divers projets particuliers dont le programme relatif à l'accueil des réfugiés et les perspectives de développement du projet Boost. Le Conseil d'avis s'est également penché sur une formulation actualisée de la mission, de la vision et des valeurs de la Fondation.

## COMITÉ DES FINANCES

En 2016, le Comité des finances s'est réuni quatre fois pour vérifier ou modifier les paramètres de la gestion financière, contrôler les performances des gestionnaires, réformer leur mandat ou sélectionner de nouveaux partenaires financiers. À la demande

du Conseil d'administration, le Comité des finances lui a présenté le 14 décembre des propositions visant à toujours plus d'investissements socialement responsables dans la gestion financière du patrimoine de la Fondation.

## COMITÉ D'AUDIT

En 2016, le Comité d'audit a tenu une réunion pour assister le Conseil d'administration dans le cadre du contrôle du bilan et des comptes de résultat de la Fondation Roi Baudouin.

Sur proposition du Comité de nomination, le Conseil d'administration a nommé le 24 mars M. Jean HILGERS président du Comité d'audit. Le 14 décembre, le Conseil d'administration a nommé Mme Yasmine KHERBACHE membre du Comité d'audit.

## COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

En 2016, le Comité de rémunération a tenu sa réunion annuelle pour prendre les décisions requises en rapport avec le système de rémunération. Sur proposition du Comité de nomination, le Conseil d'administration a nommé, le 14 décembre, Mme Marleen VANDERPOORTEN membre du Comité de rémunération.

## COMITÉ DE NOMINATION

Le Conseil d'administration a nommé le 22 septembre, Mme Hélène CASMAN présidente et Mme Clarisse ALBERT membre du Comité de nomination.

## CENSEURS

En 2016, les censeurs ont tenu deux réunions, l'une pour examiner les procédures suivies par le Centre de Philanthropie dans la gestion des successions, l'autre pour suivre la gestion de dossiers individuels.

# GESTION FINANCIÈRE

## GESTION

Les obligations et actions qui constituent le portefeuille de la Fondation même sont gérées par neuf gestionnaires institutionnels (Amundi, Baillie Gifford, Allianz GI, JP Morgan, KBC, Fidelity Investments, Vanguard, Dimensional et Cohen & Steers) (situation au 31 décembre 2016).

Le Fonds commun de placement rassemblant les moyens des Fonds nominatifs et spécifiques est confié par parts égales à deux gestionnaires étrangers, Vanguard et Pictet. Différents gestionnaires belges ou étrangers sont en charge du patrimoine d'autres Fonds (BIL, Delen Private Bank, Crédit Suisse, CBC Banque, BNP Paribas Fortis, BGL BNP Paribas, Banque privée Edmond de Rothschild, ING, ING Luxembourg, Belfius, Triodos, Banque Degroof Petercam Luxembourg, Petercam Luxembourg, Deutsche Bank, KBC Bank, Banque de Luxembourg, Puilaetco Dewaay, Capital at Work, Société Générale Private Banking, 2PM, Box Consultants, Econopolis) selon les souhaits des fondateurs de ces Fonds.

Un volet d'investissements en relation avec la mission statutaire de la Fondation est composé d'avoirs confiés en gestion entre autres à Hefboom et Crédal et de placements en micro-crédit à BlueOrchard Microfinance Fund.

Les liquidités courantes sont gérées par la Fondation elle-même. Le consultant chargé d'assurer le monitoring du portefeuille de la Fondation même et du fonds commun de placement, Mercer Investment Consulting, fait rapport tous les trois mois au Comité des finances. Celui-ci convoque régulièrement les différents gestionnaires pour une audition complémentaire.

Le consultant chargé d'assurer le monitoring des performances et des rémunérations des différents gestionnaires du patrimoine d'autres Fonds, Delcap Asset Management, fait rapport tous les six mois au Comité des finances.

En 2016, le Comité des finances, que le Conseil d'administration tient à remercier ici, s'est réuni quatre fois.

## STRUCTURE DU BUDGET

Le budget, établi par la Direction, est soumis pour discussion et approbation au Conseil d'administration, après avoir été étudié dans ses grandes lignes par le Comité des finances qui en approuve la structure.

En 2016, comme en 2015, les ressources 'extérieures' constituent de loin la principale source de financement du programme. Cela est dû principalement à une dotation importante de la Loterie Nationale. Le programme d'actions est en outre financé par les revenus du portefeuille, un prélèvement sur les fonds propres et des libéralités reçues en cours d'année.

## CONTRÔLE FINANCIER

L'utilisation des fonds mis à la disposition de la Fondation fait l'objet de divers contrôles. Il va de soi que son propre Conseil d'administration a la responsabilité finale du budget et des comptes. Ces derniers sont par ailleurs soumis au contrôle annuel d'un réviseur d'entreprises qui les approuve. En fin d'exercice, les comptes révisés sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles et à la Banque nationale. Ils sont publiés dans le présent rapport. En outre, un bureau



d'expertise, BDO Risk & Assurance Services, a pour mission de contrôler à l'improviste, sur place à la Fondation même, le respect des procédures en vigueur en ce qui concerne la gestion des projets et des Fonds.

Un contrôle des transactions sur les titres étrangers ainsi que de la rémunération des gestionnaires financiers est confié à Mercer Investment Consulting, tandis qu'une mission de contrôle des transactions sur titres belges est confiée à l'organisme qui assure la révision des comptes.

### **RAPPORT DES CENSEURS**

Depuis 1996, deux censeurs sont chargés par le Conseil d'administration de lui faire rapport sur la façon dont la Fondation s'acquitte des charges qui lui sont confiées par legs ou donation et dont sont menées les opérations entraînées par la gestion de successions en sa faveur ou la réalisation de biens immobiliers ou mobiliers.

Les censeurs ont présenté le rapport de leur mission le 28 mars 2017. Ce rapport portait sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016. Les censeurs, que le Conseil d'administration tient à remercier ici, ont approuvé la gestion assurée par le Centre de Philanthropie de la Fondation durant la période considérée et n'ont formulé aucune observation.

### **RÉALISATION DES BIENS REÇUS EN DON, LEGS ET DONATIONS**

Le Conseil d'administration a fixé comme suit depuis 1997 les règles de réalisation des biens mobiliers et immobiliers donnés à la Fondation et qui ne doivent pas être conservés pour des raisons fixées par les donateurs.

#### **Biens mobiliers**

Les biens mobiliers font l'objet d'une vente publique en salle expérimentée. Le choix de la salle est fait en fonction de la nature et de la qualité des biens ou des habitudes et des tarifs des salles. La vente peut être répartie entre plusieurs salles selon la qualité des biens. Des biens de grande qualité peuvent être confiés à des 'auctioneers' étrangers. La vente a lieu par le ministère du notaire ou d'un huissier de justice ou sous leur contrôle.

#### **Biens immobiliers**

Les biens immobiliers sont réalisés en vente publique. Toutefois la vente de gré à gré peut être envisagée dans des circonstances exceptionnelles à justifier. Peuvent notamment justifier cette dérogation les raisons suivantes:

- sortie d'indivision et vente aux indivisaires,
- le bien est considéré comme « hors marché » : trop grand, trop petit, état de ruine, situation, etc.,
- pour résoudre des problèmes de voisinage (bornage, urbanisme, etc.) dont la résolution par d'autres voies entraînerait des frais non justifiés.



# COMPTES ANNUELS

## ACTIF

|                                                                                          | CODES | 2016               | 2015               |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------------------|--------------------|
| <b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>                                                                | 20/28 | <b>700.311.556</b> | <b>618.907.010</b> |
| <b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>                                                             | 20    |                    |                    |
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>                                                     | 21    | <b>18.444</b>      | <b>51.014</b>      |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>                                                       | 22/27 | <b>31.626.799</b>  | <b>29.203.572</b>  |
| <b>Terrains et constructions</b>                                                         | 22    | <b>9.140.941</b>   | <b>9.186.289</b>   |
| – Appartenant à l'association ou à la Fondation en pleine propriété                      | 22/91 | 9.140.941          | 9.186.289          |
| – Autres                                                                                 | 22/92 |                    |                    |
| <b>Installations, machines et outillage</b>                                              | 23    | <b>76.614</b>      | <b>90.592</b>      |
| – Appartenant à l'association ou à la Fondation en pleine propriété                      | 231   | 76.614             | 90.592             |
| – Autres                                                                                 | 232   |                    |                    |
| <b>Mobilier et matériel roulant</b>                                                      | 24    | <b>748.978</b>     | <b>540.137</b>     |
| – Appartenant à l'association ou à la Fondation en pleine propriété                      | 241   | 748.978            | 540.137            |
| – Autres                                                                                 | 242   |                    |                    |
| <b>Location-financement et droits similaires</b>                                         | 25    |                    |                    |
| <b>Autres immobilisations corporelles</b>                                                | 26    | <b>21.660.266</b>  | <b>19.386.554</b>  |
| – Appartenant à l'association ou de la Fondation en pleine propriété                     | 261   | 17.267.020         | 17.010.888         |
| – Autres                                                                                 | 262   | 4.393.246          | 2.375.666          |
| <b>Immobilisations en cours et acomptes versés</b>                                       | 27    |                    |                    |
| <b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>                                                       | 28    | <b>668.666.313</b> | <b>589.652.424</b> |
| <b>Entités liées</b>                                                                     | 280/1 |                    |                    |
| – Participations                                                                         | 280   |                    |                    |
| – Créances                                                                               | 281   |                    |                    |
| <b>Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation</b>                | 282/3 | <b>1.813.503</b>   | <b>1.754.356</b>   |
| – Participations                                                                         | 282   | 1.602.903          | 1.543.756          |
| – Créances                                                                               | 283   | 210.600            | 210.600            |
| <b>Autres immobilisations financières</b>                                                | 284/8 | <b>666.852.810</b> | <b>587.898.068</b> |
| – Portefeuille-titres patrimonial de la Fondation                                        | 284   | 666.826.687        | 587.875.750        |
| – Créances et cautionnements en numéraire                                                | 285/8 | 26.123             | 22.318             |
| <b>ACTIFS CIRCULANTS</b>                                                                 | 29/58 | <b>47.478.797</b>  | <b>52.251.458</b>  |
| <b>CRÉANCES À PLUS D'UN AN</b>                                                           | 29    | <b>1.282.322</b>   | <b>966.877</b>     |
| <b>Créances commerciales</b>                                                             | 290   |                    |                    |
| <b>Autres créances</b>                                                                   | 291   | <b>1.282.322</b>   | <b>966.877</b>     |
| – dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible | 2915  |                    |                    |
| <b>STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION</b>                                          | 3     | <b>15.830.782</b>  | <b>15.665.346</b>  |
| <b>Stocks</b>                                                                            | 30/36 | <b>15.830.782</b>  | <b>15.665.346</b>  |
| – Approvisionnements                                                                     | 30/31 |                    |                    |
| – En-cours de fabrication                                                                | 32    |                    |                    |
| – Produits finis                                                                         | 33    |                    |                    |
| – Marchandises                                                                           | 34    | 260.514            | 270.283            |
| – Immeubles destinés à la vente                                                          | 35    | 15.570.268         | 15.395.063         |
| – Acomptes versés                                                                        | 36    |                    |                    |
| <b>Commandes en cours d'exécution</b>                                                    | 37    |                    |                    |
| <b>CRÉANCES À UN AN AU PLUS</b>                                                          | 40/41 | <b>2.269.930</b>   | <b>4.934.062</b>   |
| <b>Créances commerciales</b>                                                             | 40    | <b>1.915.759</b>   | <b>1.210.251</b>   |
| <b>Autres créances</b>                                                                   | 41    | <b>354.171</b>     | <b>3.723.811</b>   |
| – dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible | 415   |                    |                    |
| <b>PLACEMENTS DE TRÉSORERIE</b>                                                          | 50/53 | <b>1.570.431</b>   | <b>1.799.637</b>   |
| <b>VALEURS DISPONIBLES</b>                                                               | 54/58 | <b>24.717.543</b>  | <b>26.730.134</b>  |
| <b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>                                                         | 490/1 | <b>1.807.789</b>   | <b>2.155.402</b>   |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                                                                  | 20/58 | <b>747.790.353</b> | <b>671.158.468</b> |

## PASSIF

|                                                                                          | CODES | 2016               | 2015               |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------------------|--------------------|
| <b>FONDS SOCIAL</b>                                                                      | 10/15 | <b>713.649.600</b> | <b>635.177.625</b> |
| <b>FONDS DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION</b>                                         | 10    | <b>26.862.419</b>  | <b>26.862.419</b>  |
| Patrimoine de départ                                                                     | 100   | 26.862.419         | 26.862.419         |
| Moyens permanents                                                                        | 101   |                    |                    |
| <b>PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION</b>                                                       | 12    |                    |                    |
| <b>FONDS AFFECTÉS</b>                                                                    | 13    | <b>630.406.157</b> | <b>553.235.470</b> |
| <b>RÉSULTAT POSITIF (NÉGATIF) REPORTÉ</b>                                                | 14    | <b>56.306.891</b>  | <b>55.001.448</b>  |
| <b>SUBSIDES EN CAPITAL</b>                                                               | 15    | <b>74.133</b>      | <b>78.288</b>      |
| <b>PROVISIONS</b>                                                                        | 16    | <b>6.402.941</b>   | <b>13.855.295</b>  |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>                                                | 160/5 | <b>4.114.960</b>   | <b>11.555.881</b>  |
| Pensions et obligations similaires                                                       | 160   |                    |                    |
| Charges fiscales                                                                         | 161   |                    |                    |
| Grosses réparations et gros entretien                                                    | 162   | 77.535             | 67.536             |
| Autres risques et charges                                                                | 163/5 | 4.037.425          | 11.488.345         |
| <b>PROVISIONS POUR SUBSIDES ET LEGS À REMBOURSER ET POUR DONS AVEC DROIT DE REPRISE</b>  | 168   | <b>2.287.981</b>   | <b>2.299.414</b>   |
| <b>DETTES</b>                                                                            | 17/49 | <b>27.737.812</b>  | <b>22.125.548</b>  |
| <b>DETTES À PLUS D'UN AN</b>                                                             | 17    | <b>564.277</b>     | <b>962.292</b>     |
| Dettes financières                                                                       | 170/4 |                    |                    |
| – Emprunts subordonnés                                                                   | 170   |                    |                    |
| – Emprunts obligataires non subordonnés                                                  | 171   |                    |                    |
| – Dettes de location-financement et assimilées                                           | 172   |                    |                    |
| – Établissements de crédit                                                               | 173   |                    |                    |
| – Autres emprunts                                                                        | 174   |                    |                    |
| Dettes commerciales                                                                      | 175   |                    |                    |
| – Fournisseurs                                                                           | 1750  |                    |                    |
| – Effets à payer                                                                         | 1751  |                    |                    |
| Acomptes reçus sur commandes                                                             | 176   |                    |                    |
| Autres dettes                                                                            | 179   | 564.277            | 962.292            |
| – Productives d'intérêts                                                                 | 1790  |                    |                    |
| – Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible               | 1791  | 564.277            | 962.292            |
| – Cautionnements reçus en numéraire                                                      | 1792  |                    |                    |
| <b>DETTES À UN AN AU PLUS</b>                                                            | 42/48 | <b>27.099.298</b>  | <b>20.983.943</b>  |
| Dettes à plus d'un an échéant dans l'année                                               | 42    | 793.487            | 707.276            |
| Dettes financières                                                                       | 43    |                    | 1.723              |
| – Établissements de crédit                                                               | 430/8 |                    | 1.723              |
| – Autres emprunts                                                                        | 439   |                    |                    |
| Dettes commerciales                                                                      | 44    | 18.561.832         | 15.854.156         |
| – Fournisseurs                                                                           | 440/4 | 18.561.832         | 15.854.156         |
| – Effets à payer                                                                         | 441   |                    |                    |
| Acomptes reçus sur commandes                                                             | 46    |                    |                    |
| Dettes fiscales, salariales et sociales                                                  | 45    | 1.463.909          | 1.491.243          |
| – Impôts                                                                                 | 450/3 | 411.885            | 454.342            |
| – Rémunérations et charges sociales                                                      | 454/9 | 1.052.024          | 1.036.901          |
| Dettes diverses                                                                          | 48    | 6.280.070          | 2.929.545          |
| – Obligations, coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire | 480/8 |                    |                    |
| – Autres dettes productives d'intérêts                                                   | 4890  |                    |                    |
| – Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible | 4891  | 6.280.070          | 2.929.545          |
| <b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>                                                         | 492/3 | <b>74.237</b>      | <b>179.313</b>     |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                                                   | 10/49 | <b>747.790.353</b> | <b>671.158.468</b> |

# COMPTES DE RÉSULTAT

|                                                                                                                                  | CODES               | 2016               | 2015               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|--------------------|
| <b>VENTES ET PRESTATIONS</b>                                                                                                     | <b>70/74</b>        | <b>152.760.418</b> | <b>158.449.939</b> |
| Chiffre d'affaires                                                                                                               | 70                  | 406.780            | 530.779            |
| En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)                              | (+)/(-) 71          |                    |                    |
| Production immobilisée                                                                                                           | 72                  |                    |                    |
| Cotisations, dons, legs et subsides                                                                                              | 73                  | 149.356.743        | 151.832.213        |
| Autres produits d'exploitation                                                                                                   | 74                  | 2.996.895          | 6.086.947          |
| <b>COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS</b>                                                                                        | <b>60/64</b>        | <b>76.124.970</b>  | <b>68.805.525</b>  |
| Approvisionnements et marchandises                                                                                               | 60                  | 26.868             | 67.061             |
| – Achats                                                                                                                         | 600/8               | 41.217             | 63.916             |
| – Stocks: réduction (augmentation)                                                                                               | (+)/(-) 609         | -14.349            | 3.145              |
| Services et biens divers                                                                                                         | 61                  | 14.806.312         | 13.755.834         |
| Rémunérations, charges sociales et pensions                                                                                      | (+)/(-) 62          | 8.443.174          | 7.869.119          |
| Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles               | 630                 | 1.688.673          | 1.818.894          |
| Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)           | (+)/(-) 631/4       | 199.768            | -1.355             |
| Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)                                                         | (+)/(-) 635/8       | -8.891.351         | -17.439.249        |
| Autres charges d'exploitation                                                                                                    | 640/8               | 59.851.526         | 62.735.221         |
| Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration                                                    | (-) 649             |                    |                    |
| <b>RÉSULTAT POSITIF (NÉGATIF) D'EXPLOITATION</b>                                                                                 | <b>(+)/(-) 9901</b> | <b>76.635.448</b>  | <b>89.644.414</b>  |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                                                                                                       | <b>75</b>           | <b>6.960.788</b>   | <b>11.832.220</b>  |
| Produits des immobilisations financières                                                                                         | 750                 | 138.175            | 137.426            |
| Produits des actifs circulants                                                                                                   | 751                 | 2.265.924          | 2.454.446          |
| Autres produits financiers                                                                                                       | 752/9               | 4.556.689          | 9.240.348          |
| <b>CHARGES FINANCIÈRES</b>                                                                                                       | <b>65</b>           | <b>6.948.852</b>   | <b>3.454.401</b>   |
| Charges des dettes                                                                                                               | 650                 | 20.501             | 169.564            |
| Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)  | (+)/(-) 651         | 20                 | 260                |
| Autres charges financières                                                                                                       | 652/9               | 6.928.331          | 3.284.577          |
| <b>RÉSULTAT POSITIF (NÉGATIF) COURANT</b>                                                                                        | <b>(+)/(-) 9902</b> | <b>76.647.384</b>  | <b>98.022.233</b>  |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                                                                                                    | <b>76</b>           | <b>4.985.534</b>   | <b>4.253.745</b>   |
| Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles                            | 760                 |                    |                    |
| Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières                                                                 | 761                 | 4.239.870          | 644.786            |
| Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels                                                                     | 762                 |                    |                    |
| Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés                                                                                 | 763                 | 745.664            | 3.608.959          |
| Autres produits exceptionnels                                                                                                    | 764/9               |                    |                    |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                                                                                                   | <b>66</b>           | <b>2.304.791</b>   | <b>6.645.222</b>   |
| Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles | 660                 |                    |                    |
| Réductions de valeur sur immobilisations financières                                                                             | 661                 | 523.286            | 5.997.181          |
| Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)                                                       | (+)/(-) 662         |                    |                    |
| Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés                                                                                | 663                 | 347.137            | 648.041            |
| Autres charges exceptionnelles                                                                                                   | 664/8               | 1.434.368          |                    |
| Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration                                                   | (-) 669             |                    |                    |
| <b>RÉSULTAT POSITIF (NÉGATIF) DE L'EXERCICE</b>                                                                                  | <b>(+)/(-) 9904</b> | <b>78.476.130</b>  | <b>94.956.074</b>  |







# MISSION ET VALEURS

**La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure.**

**La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.**

Ses valeurs principales sont l'intégrité et la transparence, le pluralisme et l'indépendance, le respect de la diversité et la promotion de la solidarité.

Ses domaines d'action actuels sont la pauvreté et la justice sociale, la philanthropie, la santé, l'engagement sociétal, le développement des talents, la démocratie, l'intégration européenne, le patrimoine et la coopération au développement.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

## **DIFFÉRENTES MÉTHODES DE TRAVAIL**

- La Fondation apporte un soutien financier à des organisations et des citoyens qui s'investissent pour une société meilleure. Elle soutient des initiatives sélectionnées par des jurys indépendants.
- Elle organise des débats sur des thèmes sociétaux, des séminaires, des journées d'étude ; elle rassemble souvent autour d'une même table des personnes aux visions très diverses.
- Elle diffuse des connaissances et des résultats de recherches dans des publications (gratuites) pour la plupart destinées au grand public.
- Elle collabore avec les pouvoirs publics, qui lui confient des missions, et avec diverses institutions belges et internationales, des ONG, des centres de recherche, des entreprises, d'autres fondations...
- Elle a développé des outils philanthropiques qui permettent de soutenir des initiatives au service de l'intérêt général : Fonds nominatifs, Fonds d'entreprise, Fonds 'Amis de'...
- Elle stimule la philanthropie de proximité (Fonds régionaux, comptes de projet).
- Elle favorise la philanthropie transfrontalière (Transnational Giving Europe et KBFUS).



# Agir ensemble pour une société meilleure

## COMMENT TÉMOIGNER VOTRE GÉNÉROSITÉ ?

**La Fondation Roi Baudouin a mis en place différents instruments pour stimuler la générosité de particuliers, d'associations et d'entreprises en Belgique et à l'étranger.**

Par un don (par virement ou via notre site [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)), une donation ou un legs, vous pouvez soutenir :

- l'action de la Fondation Roi Baudouin dans son ensemble, un de ses programmes ou l'action spécifique d'un des Fonds dont elle assure la gestion ;
- une initiative concrète et/ou locale que la Fondation a reconnue comme compte de projet, compte de mécénat culturel ou compte de mécénat culturel – musée ;
- un projet de qualité en Europe (par l'intermédiaire d'une fondation membre du réseau Transnational Giving Europe – TGE).

**Par don, donation ou legs, vous pouvez créer au sein de la Fondation :**

- un Fonds nominatif,
- une Action philanthropique,
- un Fonds d'entreprise,
- un Fonds des 'Amis de',
- un Charity Account,
- un Cercle de donateurs,
- un Fonds régional.

Vos dons en faveur de la Fondation et de ses projets sont fiscalement déductibles en Belgique, dans plusieurs pays en Europe (réseau TGE) et aux États-Unis (par l'intermédiaire de la *King Baudouin Foundation United States*).

**Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, contactez le Centre de Philanthropie de la Fondation Roi Baudouin**

rue Brederode 21 – 1000 Bruxelles

T +32-2-549 02 31 – F +32-2-549 02 89 – [poskin.c@kbs-frb.be](mailto:poskin.c@kbs-frb.be)

**[www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be) – [www.bonnescauses.be](http://www.bonnescauses.be)**

bpost banque 000-0000004-04

IBAN BE 10 0000 0000 0404 – BIC BPOTBEB1

**Le magazine annuel 2016 existe aussi en néerlandais.**

Consultez le magazine ainsi que le rapport d'activités 2016 sur notre site **[www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)**

Pour plus d'informations sur nos activités, abonnez-vous à nos e-news sur **[www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)**

**Coordination :** Sabine Deboosere, Iadine Degryse

**Conception graphique et réalisation :** Edito3 & Signé Lazer

**Rédaction et traduction :** Fondation Roi Baudouin, Edito3, Greta Peirs, Isa Van Dorselaer

**Impression :** Van der Poorten

© **Photos :** Bibliothèque d'Assesse – Fondation Désiré et Maurice Jaumin : p.11 (b), L. Bilterijst : p.46, Bizon vzw : p.45, Centrum West : p. 12 (a), CERN/ N. Caraban Gonzalez : Cover 1 (b), p.13 (b), C. Deschepper / B. Ballegeer : p.4 (d), E. Crooy : p.1 (a,c), p.14 (a), p. 16, p.18, p. 19 (c), p.24, p.25, p.26, p.27, European Policy Centre : p.14 (b), J. Exelmans : p.1 (b), p.20, p.21, p.22 (a-b-c), p.23 (a-b), FARO : p.4 (e), Finado : p.5 (c), E. Frébutte : p.30 (a-b), p.31, M. Katompa : p. 15(b), E. Kint : p.5 (f), Le Maître Mot asbl : p.41, Mentor-Escale : p.1 (e), p.32, p.34, p.35, R. Morgane : Cover 1 (c,d), p.8, p.13 (a), PuPil : pp. 6-7, W. Rawoens : p.1 (d), p.5 (d), p.28, Régie des Quartiers de Dison Havre – SAC asbl : p.4 (a), F. Toussaint : Cover, Cover 1 (a,e), p. 3, p.4 (b,c, f), p.5 (b), p.11 (a), p.19 (a,b), p. 38, D. Vanhoof : p.15 (a), B. Van Maele : p.12 (b), M. Waringer : p.5 (e)

**Éditeur responsable :** Luc Tayart de Borms, Administrateur délégué, Fondation Roi Baudouin, rue Brederode, 21, 1000 Bruxelles

MAI 2017





SUIVEZ-NOUS



[www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)  
[www.bonnescauses.be](http://www.bonnescauses.be)